

Docteur A. MORLET et Émile FRADIN

NOUVELLE
Station Néolithique
" Le Glozélien "



TROISIÈME FASCICULE

avec 58 illustrations

VICHY
IMPRIMERIE WALLON

1926

(Reproduction formellement interdite)

143390

AVANT-PROPOS

Dans ce troisième fascicule, nous étudierons les trouvailles effectuées dans nos fouilles de Glozel depuis la publication du premier fascicule (23 septembre 1925).

Nos deux fascicules précédents, relatant les découvertes inattendues de Glozel (Ferrières-sur-Sichon, Allier) ont provoqué de divers côtés l'incredulité ou la méfiance. Aussi bien, avons-nous tenu à montrer à un grand nombre d'archéologues des échantillons de nos trouvailles, principalement de nos pierres gravées. Les objections ont été vives, les doutes nombreux.

Ils peuvent se résumer ainsi:

1° Nous avons trop de choses.

La station de Glozel est, en effet, d'une richesse de documents étonnante, mais nous devons mentionner scrupuleusement tout ce que nous trouvons.

2° Nous avons trop de pièces entières. Les objets authentiques sont fragmentés.

Au musée de Saint-Germain, nous avons constaté que les galets gravés en schiste ou en diorite, semblables aux nôtres, sont tous entiers. Les pièces fragmentées sont des gravures sur os ou sur bois de cervidé (matière organique). Nous insistons beaucoup pour que l'on veuille bien faire cette distinction.

3° Nos gravures sur galets n'ont pas assez de patine.

Des gravures sur galets de schiste ou de diorite, reconnus cependant comme authentiques, ne présentent souvent pas de patine. On peut remarquer, notamment au Musée de Saint-Germain, dans la salle I (salle de la Madeleine) le n° 8175 (tête de renne sur caillou percé en diorite) et le n° 60072 (poisson?) dont les gravures ne présentent pas plus de patine que celles de nos galets. Dans la salle Piette, nous avons noté le galet n° 55324 (collection Nelli, de Lourdes) et le n° 46627 (Mas d'Azil) également sans grande patine. Plusieurs galets allongés de la collection de Gourdan sont de même roche (diorite probablement) que les nôtres et présentent avec eux une réelle analogie de gravures sans patine profonde.

Nous croyons qu'en général, les gravures sur galets de diorite ou de schiste n'arrivent pas à présenter la même patine que sur les autres roches. C'est ainsi que nous possédons des gravures sur d'autres galets qui présentent une patine très accusée. D'autre part, les fouilleurs savent que les objets trouvés dans la terre glaise ne présentent souvent aucune patine. L'anneau, dont nous avons donné une face sur la couverture du fascicule II possède des caractères avec une forte patine de ce côté-là, alors que ceux du revers n'en ont qu'une très atténuée. Nous attribuons cette dissemblance à ce que cet anneau reposait d'un côté sur un banc d'argile (face non patinée) et était recouvert de l'autre côté de terre mélangée de débris charbonneux (face patinée).

4° L'art de nos gravures ne ressemblant pas au bel art des Magdaléniens, doit être l'œuvre d'un faussaire.

Nous sommes les premiers à insister sur cette dissemblance. L'art glozélien a ses caractères propres et ne ressemble que de fort loin à l'art magdalénien. Mais, pourquoi nos gravures sur galets seraient-elles

fausses parce qu'elles sont d'une autre facture? Dira-t-on que les gravures de Font-de-Gaume sont fausses parce qu'elles ne sont pas pareilles à celles d'Altamira?

5° Un technicien réputé nous a dit que les traits de nos galets étaient arrondis à la base et ne pouvaient être faits qu'avec une gouge spéciale, arrondie, en acler.

Les traits de nos gravures, comme on peut s'en rendre compte, sont souvent bien différents d'un galet à l'autre et vont de la simple rayure à la véritable gravure entaillée (tête de cervidé, fig. 46). D'ailleurs, un préhistorien des plus éminents, consulté sur ces mêmes galets, a affirmé que ces mêmes traits ne pouvaient être faits qu'à la pointe de silex.

6° Nous n'indiquons pas pour chaque objet le jour et l'endroit précis où il a été trouvé.

Nous nous étions d'abord proposé de le faire. Mais les objets se présentent toujours si mélangés les uns avec les autres, qu'il nous a paru impossible de voir une relation dans leur juxtaposition. Nous avons noté la contiguïté chaque fois qu'elle pouvait apporter un éclaircissement (morceau d'ocre à côté de la palette; broyeur près de son mortier). Mais nous y insistons encore: le mélange des objets est tel, que vouloir préciser pour chacun d'eux sa position exacte et le jour de sa découverte, ne ferait qu'encombrer et obscurcir l'exposé de faits déjà si complexes.

7° Nos briques ne présentent pas de groupements de lettres revenant de temps à autre, comme cela se voit dans toutes les inscriptions anciennes.

Nous croyons que c'est là précisément une nouvelle preuve que notre alphabet est encore en partie idéographique. Les idéogrammes peuvent être juxtaposés de bien des façons, mais ne peuvent pas présenter de groupements revenant dans le même ordre, comme on le voit dans les mots d'une langue possédant le syllabisme ou l'alphabétisme.

8° Notre renne à inscription (fig. 43) ressemble à celui qui est figuré dans le livre de M. Brehm. (Les mammifères, p. 478).

Pourquoi un renne d'autrefois ne ressemblerait-il pas à un renne actuel? Deux artistes, l'un préhistorique, l'autre moderne, ont saisi une allure familière à un même animal. Il y a d'ailleurs des différences assez nettes dans la ramure et la queue; et le renne de Brehm est beaucoup moins allongé que celui qui est figuré sur notre galet. Mais la ressemblance évidente du port des membres nous paraît, au contraire, être une preuve nouvelle que le renne gravé sur notre galet l'a bien été d'après nature. Nous avons signalé nous-même à ceux qui nous ont fait cette objection la ressemblance encore plus grande de notre gravure avec le renne figuré dans le dictionnaire de Gazier. Mais on nous a répondu que Gazier avait dû prendre son renne dans Brehm.

9° Il est impossible, nous a-t-on dit, qu'il y ait eu encore, en France, des rennes à la période néolithique.

Le développement de cette étude montrera que l'époque glazélienne part du versant paléolithique de la période de transition du pléistocène aux temps néolithiques. L'émigration du renne n'était pas encore terminée à ce moment-là.

10° Deux pièces ont fait l'objet de vives critiques. C'est le harpon de pierre de la fig. 14 et la dent perforée de sanglier de la fig. 18. Nous reproduirons ces critiques et y répondrons en étudiant ces objets.

Enfin, il est vain, nous semble-t-il, de prendre en considération l'opinion d'un artiste moderne, de son propre aveu nullement au courant des questions d'archéologie, qui, appelé à juger de nos gravures, a cru pouvoir dire que la facture n'en était pas assez naïve pour remonter aussi loin.

De ces nombreuses consultations archéologiques, nous avons rapporté l'impression que pour faire admettre aisément nos découvertes, il nous eût

fallu bouleverser la station de Glazel. Il eût fallu reporter à la fin du magdalénien les gravures sur galets, au néolithique évolué les anneaux de schiste et les haches polies, nos creusets de verre et nos tablettes d'argile à l'époque gallo-romaine, en étayant l'étrangeté du tout par l'hypothèse des objets réemployés.

Nous sommes les premiers à comprendre le doute scientifique, et nous sommes heureux de recevoir des objections. Mais ce doute et ces objections doivent nécessairement être suivis d'un examen complet, *in situ*. La découverte en France d'un alphabet préhistorique vaut bien la peine qu'on vienne sur place s'assurer de son authenticité. C'est cette visite que nous avons réclamée aux archéologues consultés à Paris. Nous leur renouvelons ici notre demande instante: qu'ils viennent voir nos collections; qu'ils viennent voir nos fouilles!

En attendant, nous chercherons à établir l'authenticité de nos découvertes en publiant nos dernières trouvailles et en laissant parler les documents assemblés.

Enfin, nous rappelant que les gravures d'*Altamira*, considérées comme fausses pendant quinze ans, ont eu un jour leur *Rivière*, que les galets colorés de *Piette* ont été recueillis par *Boule*, nous avons la conviction profonde que nos tablettes d'argile et nos gravures animales avec inscriptions seront redécouvertes par d'autres chercheurs en d'autres lieux.

P. S. — Nous sommes heureux de pouvoir, à la dernière minute, remercier ici M. van Gennep, qui a répondu à l'appel pressant que nous adressions aux savants parisiens. M. van Gennep a fait faire des sondages, au point choisi par lui, il a fouillé lui-même et a pu se rendre compte de la parfaite authenticité de nos trouvailles et de la richesse de la station de Glazel.

Il a eu aussi l'occasion de rencontrer, sur le terrain de fouilles, Mlle Picandet, institutrice à Ferrières-sur-Sichon, qui fut la première à signaler l'intérêt des découvertes de M. Fradin, dans un rapport détaillé, transmis par les soins de M. l'inspecteur d'Académie au Ministère des Beaux-Arts.

Le Terrain de Fouilles

Nos fouilles de Glozel s'étendent actuellement sur une longueur de 40 mètres environ et forment une grande tranchée perpendiculaire à l'axe de la tombe. Sa profondeur varie, d'un point à un autre, selon que la couche archéologique est plus ou moins épaisse et fertile. Elle commence généralement à 0 m. 50 du sol, et présente une épaisseur de 0 m. 25 à 0 m. 30. Cependant, au niveau de la fosse ovale, dont les murs avaient été détruits avant notre collaboration, nous avons trouvé des objets beaucoup plus profondément et jusqu'à 1 m. 50 de la surface du sol.

A 14 mètres de la fosse ovale, nous avons découvert un nouveau dallage, moins complet, mais semblable à celui de cette fosse. Nous avons laissé ses carreaux en place; malheureusement, ils ne présentent pas le même état de conservation que les premiers. Leur disposition et leur ressemblance avec ceux-ci permettent de supposer qu'il s'agit bien là d'une deuxième fosse, quoiqu'il n'existe plus de murs d'aucun côté. Cependant, la découverte, à son voisinage immédiat, de nombreuses briques à cupules, de gros éclats de roches éruptives, et de fragments de terre de liaison vitrifiée, semble indiquer que des murs latéraux existaient également mais ont été détruits.

Dans toutes nos fouilles, nous découvrons un grand nombre de débris de poteries de grès semblables à ceux du creuset, contenant encore du verre, que nous avons décrits dans notre premier fascicule. Mais nous n'avons rencontré que quelques rares fragments de verre, si bien que dans la station de Glozel, le verre recueilli se trouvait surtout dans le voisinage d'un morceau de mur où adhérerait encore un fragment de creuset et qui devait être un four de fusion détruit depuis longtemps.

Tous les objets que nous décrivons se trouvent simultanément en tous les points de nos fouilles, et aussi bien à la surface qu'au fond de la couche archéologique. C'est pour cela que nous avons renoncé à indiquer pour chacun d'eux à combien de mètres il se trouvait de tel autre et sa profondeur exacte.

Nous laissant guider par la richesse plus ou moins grande des trouvailles, en tel ou tel point, nous avons fait de multiples petites tranchées, rayonnant autour de la grande tranchée centrale. Ce procédé a l'avantage de laisser intactes des portions de terrain où la couche archéologique fertile n'a pas été touchée et qui pourront toujours servir de témoins quand on voudra venir voir nos fouilles.

Comme nos recherches s'effectuent dans un terrain argileux, il nous est impossible de tamiser la terre de déblai. Par contre, tous les galets sont lavés à grande eau. Et nous croyons que c'est à ce procédé, comme d'ailleurs y insiste M. Cartailhac, que nous devons d'avoir recueilli un aussi grand nombre de galets gravés ou avec inscriptions.

Enfin, nous tenons à insister sur le fait que la station de Glozel ne présente qu'une seule et même couche archéologique, sans distinction stratigraphique possible. La couche archéologique est « une », et ne se distingue de la terre glaise située au-dessus et au-dessous que par les débris charbonneux et les objets préhistoriques qu'elle contient.

Industrie Lithique

L'industrie lithique de Glozel se caractérise par une grande variété de formes qui implique nécessairement une diversité d'usages.

Nous diviserons l'outillage en **objets en pierre taillée** et en **objets en pierre polie**. Mais la destination que nous leur attribuons n'est jamais qu'hypothétique. Leur véritable usage demeure problématique.

I. — INSTRUMENTS EN PIERRE ECLATEE

Dans leur ensemble, les divers instruments en pierre éclatée de la station de Glozel, rappelant ceux de l'époque quaternaire, sont inférieurs à leurs aînés, tant par leur forme que par le caractère de la taille, comme Déchelette le signale dans différentes stations néolithiques. C'est néanmoins un outillage bien défini, où chaque type d'instruments comprend de nombreux exemplaires semblables. On aurait tort de les laisser de côté, parce que leur taille est moins soignée, leur morphologie moins belle.



Fig. 1

1° **Pointes en roche éclatée.** — Nous recueillons toujours en grand nombre des pointes en roche éruptive éclatée, souvent à peine retouchées, semblables à celles de la figure 22 du premier fascicule. Quoique très grossièrement taillées par de simples retouches latérales sur une seule face, elles présentent à peu près toutes la même forme triangulaire ou en ogive allongée. Aussi bien, est-il impossible de n'y point voir une réminiscence de la pointe moustérienne, mais « inférieure à son aînée ». Certaines possèdent une encoche latérale intentionnelle, à bords retouchés. Sur l'une d'elles se voit, au niveau de la base, un commencement de perforation. De plus, il est une particularité qu'elles présentent à peu près toutes: c'est l'usure de leur face plane par frottement, paraissant résulter de l'emploi qui en était fait et non d'un polissage intentionnel.

2° **Perçoirs et stylets.** — Ces pointes acérées, également très nombreuses à Glozel, dont nous avons donné deux reproductions dans notre premier fascicule (fig. 22 — 1^{er} fascicule), servaient peut-être de perçoirs ou de pointes de flèches. Certaines, à base globuleuse, tenues dans la paume de la main (fig 11 du 2^e fascicule), étaient vraisemblablement employées comme stylets à graver.

3° **Pics.** — Trois pics avec pédoncule d'emmanchement oblique, semblables à celui que représente la figure 24 du premier fascicule, ont été trouvés, jusqu'à ce jour, à Glozel. Ils sont toujours taillés à grands éclats et se présentent sous l'aspect d'une pyramide quadrangulaire avec usure sur deux faces se coupant entre elles. L'un d'eux possède une rainure d'utilisation, à la base de son pédoncule.

4° **Pierres à rebord.** — Nous avons déjà signalé ces pierres à rebord dans notre premier fascicule (fig. 25 du 1^{er} fascicule). Depuis, nous en avons recueilli beaucoup d'autres. Leur grandeur varie, mais leur angle dièdre s'adapte toujours sur le bord supérieur des poteries et peut fort bien avoir servi à le façonner.

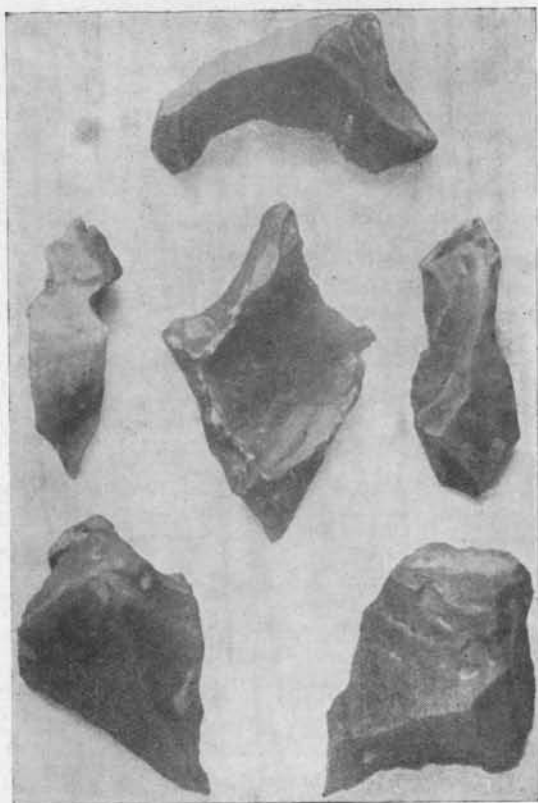


Fig. 2

5° **Flèche en roche locale.** — Nous avons recueilli dans nos fouilles une pointe de flèche en roche volcanique taillée par éclats. De forme triangulaire, elle présente un pédoncule rudimentaire (fig. 1).

6° **Silex.** — Les trouvailles d'instruments en silex ont été plus nombreuses que précédemment. Elles comprennent surtout des outils de petite taille, souvent à peine retouchés, mais de formes variées (fig. 2 et 2 bis). **Aucun silex n'est poli.** Les Glozéliens qui savaient travailler les galets en les usant par le frottement et en les polissant, n'avaient pas encore appli-

qué ce procédé aux instruments en silex. Il est à noter que leur industrie du silex est un héritage direct de l'industrie magdalénienne.

Les silex recueillis appartiennent à deux catégories: les uns piquetés de minuscules taches noires, sont de couleur dite « cire à frotter »; d'autres sont pâles et presque transparents.

Nous possédons, actuellement, une cinquantaine d'exemplaires qui peuvent être divisés: a) en **pointes de lances**, semblables à celles que nous avons décrites dans notre premier fascicule (fig. 26 du 1^{er} fascicule); b) en **silex pygmées**, présentant tantôt deux pointes aiguës, tantôt une sorte de petite soie (fig. 2 bis) ou même deux encoches à une extrémité, comme pour recevoir un lien; c) en minuscules et minces **lamelles**; d) en **perçoirs** très aigus (fig. 2); e) en petits **burins** à angle dièdre médian et présentant à l'autre extrémité de multiples traces de choes; f) en **grattoirs** de petites dimensions, de forme concave sur le tranchant, servant vraisemblablement au polissage des aiguilles d'os (fig. 2); g) en une belle **flèche**, habilement taillée dans un éclat finement retouché, présentant une soie et un début de barbelures (fig. 2).

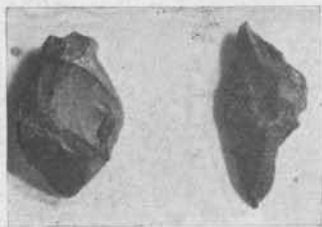


Fig. 2 bis

II. — OBJETS EN PIERRE POLIE

Dans les objets en pierre polie, nous ferons entrer, pour la commodité de la description, non seulement les outils qui ont subi un polissage, mais encore ceux sur lesquels nous relevons de simples traces d'usure par frottement, et ceux qui présentent les deux modes de travail de la pierre: l'éclatement et le polissage.

Dans ce chapitre, nous allons étudier certains instruments vraiment caractéristiques du Glozélien, puisque c'est là que nous les voyons apparaître pour la première fois. Cette partie de l'industrie lithique glozélienne ne se présente plus avec un caractère paléolithique; elle inaugure l'art de polir les instruments par le frottement intentionnel.



Fig. 3

1° **Moulins à grain avec leurs molettes.** — Nous avons trouvé deux meules à bras avec leurs molettes. Elles se composent de grands blocs de grès fin, usés par frottement sur une face, qui est devenue concave, et de molettes en galets naturels, de forme ovoïde allongée.

2° **Mortier et broyeur.** — Un gros bloc de grès, de 0 m. 40 de longueur sur 0 m. 25 de largeur, présente en son milieu un trou uniformément rond, de 11 centimètres de diamètre et de 8 centimètres de profondeur. A côté se trouvait un galet rond, également en grès, qui s'adapte exactement dans la cupule. Il s'agit vraisemblablement d'un mortier avec son broyeur.

3° **Polissoirs à main.** — Nous avons recueilli 4 petits polissoirs à main, en grès fin, de coloration gris-blanchâtre. Les entailles sont généralement disposées selon le même type: deux entailles croisées en X, à côté d'une entaille rectiligne. Peut-être cette disposition résulte-t-elle d'une habitude spéciale de polissage: pour commencer le travail d'affutage, on ne se servait pas des mêmes entailles que pour achever de donner un poli parfait au tranchant de l'instrument.

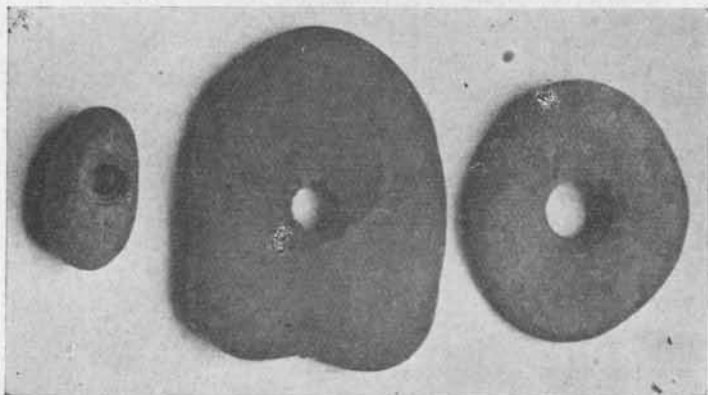


Fig.

4° **Lissoir.** — Nous n'avons trouvé que deux exemplaires de cet instrument. Ces lissoirs pour aiguilles et poinçons sont faits de petits galets schisteux, de forme allongée, avec entailles peu profondes et parfois parallèles (fig. 3).

5° **Galets perforés.** — Les galets perforés sont très nombreux dans notre station. Mais ils ne devaient certainement pas avoir tous la même destination. Quand le trou est complet, il s'agit vraisemblablement d'un **trou de suspension**, car on ne voit pas quel intérêt il y aurait eu à emmancher d'aussi petits galets. Certains d'entre eux présentent une extrémité usée, comme si on les avait traînés sur le sol: ils devaient vraisemblablement être employés comme poids ou **pesons de filets** (fig. 4, 2° galet). D'autres, plus petits et régulièrement arrondis, devaient, par contre, servir de **pendeloques** ou de **grains de collier**. Un certain nombre d'entre eux ne présentent qu'un début de perforation, comme s'il s'agissait d'un travail inachevé. C'était le cas vraisemblablement pour le galet, avec début de perforation bilatérale, que reproduit la figure 20 bis de notre premier fascicule. Maintenant que nous en avons découvert un plus grand nombre, nous ne croyons pas qu'il s'agisse d'une hache avec début de polissage. L'usure des aspérités semble plutôt indiquer que ce galet servait d'aiguiseur, avant même qu'ait été terminé le trou de suspension.

Enfin, certains de ces **galets avec début de perforation** servaient peut-être de pivots pour faire tourner et allumer un morceau de bois très sec.

6° Anneaux en schiste. — Considérés dans leur ensemble, les divers anneaux de la station de Glozel présentent un bord intérieur poli uniformément, tandis que leur bord extérieur laisse souvent apercevoir la dépression de petits éclats détachés par choc avant le polissage. Les anneaux avec signes alphabétiques (1) sont au nombre de quatre. Il est impos-



Fig. 5

sible d'y introduire la main (fig. 5 et 6). Ils n'ont une inscription que d'un seul côté, excepté celui reproduit dans notre deuxième fascicule, qui est gravé des deux côtés.

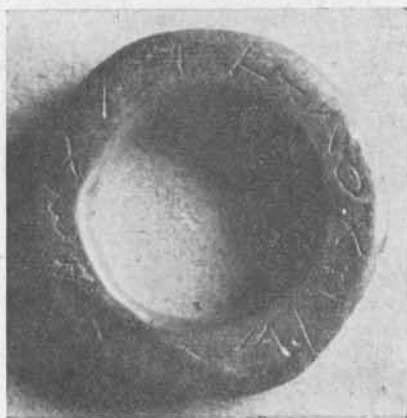


Fig. 6

(1) Le Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais signale dans son n° de janvier-février 1926, que des « signes gravés sur un disque de schiste trouvé par M. B. Clément, à Montcombroux », se rapprochent des inscriptions des briques de Glozel.

D'autres anneaux sans signes — au nombre de 5 — mais exactement pareils aux précédents, ne sont peut-être que des pièces inachevées ou, plus exactement, celles où l'œuvre du graveur n'était pas venue compléter le travail du polisseur. Nous avons trouvé deux petits anneaux en forme de bagues (fig. 7). L'introduction du doigt y est facile et ils ont pu, semble-t-il, servir à cet usage. L'un d'eux présente sur une face de petites rayures d'ornementation. Ces mêmes rayures existent sur certains anneaux de schiste de plus grande dimension.

Enfin, nous avons trouvé trois intérieurs d'anneaux, détachés par de multiples percussions; ce qui semble indiquer que les anneaux de schiste étaient fabriqués sur place.



Fig. 7

7° Pendeloques en forme de croissant. — Nous avons trouvé à Glozel deux pendeloques en forme de croissant (fig. 8). Prises dans des galets plats, dont la forme naturelle se rapprochait déjà de celle de la pendeloque, elles sont légèrement arrondies par polissage des angles d'un même côté. Les perforations sont très régulièrement disposées et exécutées de chaque côté en tronc de cône.

Comme c'est d'ordinaire sous la forme de menus objets de parure que le cuivre ou le bronze furent tout d'abord employés, si le métal avait déjà été connu des tribus de Glozel, elles ne se seraient pas donné tant de peine pour fabriquer ces pendeloques à l'aide de galets.

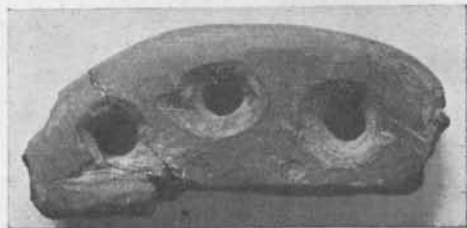


Fig 8

8° **Ciseau avec trou digital.** — Un outil de forme inédite, croyons-nous, un ciseau avec trou digital d'appui, vient confirmer que parfois on avait intentionnellement laissé inachevée la perforation commencée. D'un côté, l'ouvrier a gardé la forme naturelle du galet pour l'avoir bien en main. L'autre extrémité a été soigneusement polie et présente un vif tranchant droit. A peu de distance de ce bord, un début de perforation sert de point d'appui à l'index chargé de diriger l'instrument. Ce ciseau pouvait être employé soit à planer le bois, soit à polir les aiguilles d'os (fig. 9).



Fig. 9

9° **Ciseau droit.** — Pris dans un galet de diorite de forme rectangulaire, il présente une base globuleuse solide. L'autre extrémité a été polie sur les deux faces et possède un tranchant droit très affilé. On voit d'un côté un signe alphabétique (fig. 10).



Fig. 10

10° **Haches polies.** — La plupart des haches polies ne présentent, dans la station de Glozel, qu'un début de polissage limité au tranchant et aux bords du galet ouvré. C'est ce que nous voyons sur les deux petites haches, reproduites ici, grandeur naturelle (fig. 11) et façonnées dans des galets dont la forme devait déjà se rapprocher de celle des outils projetés, puisque le polissage est limité au tranchant et aux bords. Sur les deux, se trouvent gravés des signes alphabétiques.

Cependant, nous avons recueilli, à 1 mètre environ de la fosse ovale, une **hache entièrement polie** (fig. 12). Elle mesure 11 cm. 5 de longueur, 5 cm. dans sa plus grande largeur, et 1 cm. d'épaisseur. Elle a été façonnée dans un galet de couleur gris-verdâtre. Le polissage a été effectué sur les deux faces et sur les bords qui sont fortement amincis. La forme générale est régulière, avec une assymétrie légère à la naissance du pédoncule. Le tranchant, plus aigu que les bords, n'est cependant pas très coupant. Il présente une courbe semi-circulaire.

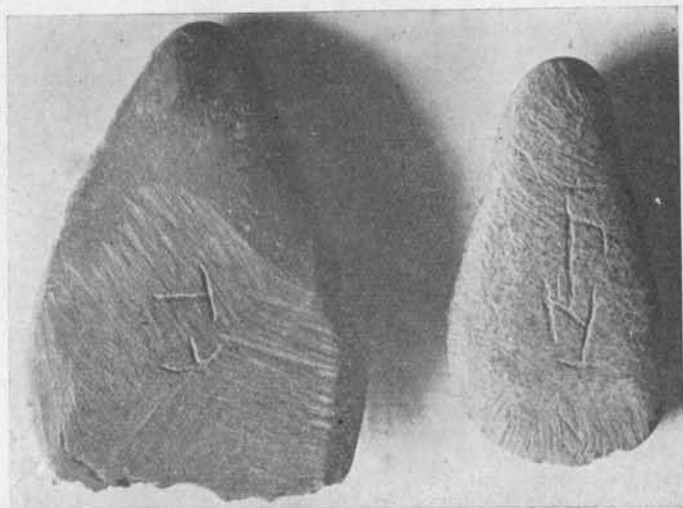


Fig. 11

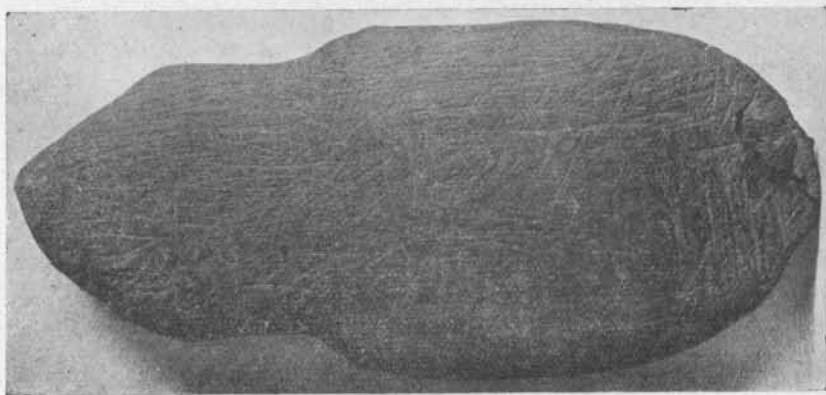


Fig. 12

De nombreuses stries, dûes au sable ou au bloc de grès employé pour les polir, restent apparentes sur les deux faces. Il semble que les Glôzétiens, qui commençaient seulement à appliquer à la pierre le polissage, que leurs ancêtres avaient inventé pour l'os et l'ivoire, ne connaissaient pas encore l'art de donner à leurs outils le poli parfait des haches en silex que connaîtront leurs descendants.

Le pédoncule, très aplati, comme le corps de la hache elle-même, est large à sa base et se termine en pointe aiguë.

Il semble qu'elle pouvait servir à la fois d'arme et d'outil.

11° Flèche polie. — Nous avons recueilli, dans nos fouilles, une flèche taillée dans un galet schisteux et ensuite polie. Elle présente un long pédoncule. Ses deux barbelures, dont l'extrémité est large et non effilée, paraissent en rendre l'usage difficile. Peut-être ne s'agissait-il que d'un objet symbolique, porté en pendeloque, comme le rend possible un commencement de rainure à l'extrémité du pédoncule (fig. 13).

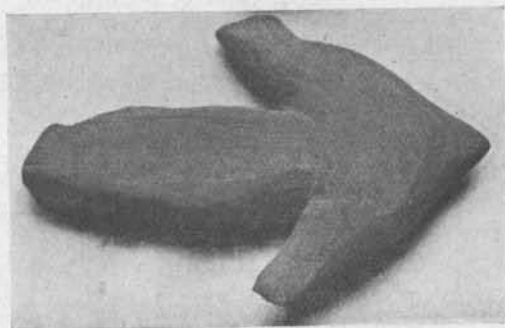


Fig. 13

12° Harpon en pierre. — Ce harpon en pierre, gris-jaunâtre, qui présente également trois barbelures non effilées, séparées par de larges sillons, a soulevé, lorsque nous l'avons soumis à l'examen des archéologues, les plus vives critiques. Aussitôt, son authenticité a été mise en doute, entraînant avec elle celle de la station entière, 1° parce qu'il était en pierre; 2° parce qu'il ne pouvait servir à rien; 3° parce que les surfaces latérales étaient jaunâtres, alors que les encoches n'étaient que grisâtres. Il semble



Fig. 14

bien, en effet, que ses barbelures non effilées devaient en rendre l'usage difficile, comme pour la flèche précédente. Peut-être s'agissait-il également d'un objet symbolique, porté en pendentif. Et dans ce cas il pouvait être façonné en pierre comme beaucoup d'autres fétiches.

Quand à la couleur jaunâtre des faces latérales, nous avons pu nous rendre compte qu'elle tenait non à une plus grande patine, mais bien à des plans de clivage jaunâtres contenus dans cette roche qui n'est pas du pays, et dont aucun archéologue n'a pu, jusqu'à ce jour, déterminer la nature. La coloration jaunâtre des faces latérales est donc due au même phénomène qu'on observe dans la taille des camées. La patine générale est bien uniforme, car en entaillant la pierre, on voit que la nouvelle surface est beaucoup plus blanche que le fond des encoches. Enfin, un ethnographe des plus compétents a également émis l'hypothèse que, si ce harpon était porté en pendeloque, le contact de la peau devait patiner surtout les deux faces latérales (fig. 14).

13° **Pierre polie en forme de crochet.** — C'est un petit galet de forme allongée, en roche dioritique. L'une des extrémités, d'abord appointée, a été creusée profondément d'une entaille oblique, de manière à former une sorte de crochet. Sur une face, ce galet porte trois signes alphabétiques (fig. 15).



Fig. 15

OBJETS DIVERS

Nous réunirons, parmi les objets divers, les **aiguilles en os**, les **dents perforées ou gravées**, un **harpon plat en bois de cerf**.

1° **Aiguilles**. — Nous avons recueilli dans nos fouilles cinq aiguilles en os perforées. La plus grande mesure 0 m. 10 de longueur. Sa base est fourchue, mais nous croyons qu'elle était primitivement perforée, car à la naissance de la fente se voit encore une partie du pourtour du trou. Cette fourche accidentelle paraît due à la brisure de la partie centrale.

Aplatie à son extrémité supérieure, elle présente une section cylindrique à partir du milieu jusqu'à son extrémité pointue où se voit encore le petit canal médullaire de l'os, vraisemblablement de volatile, qui a servi à la confectionner (fig. 16).

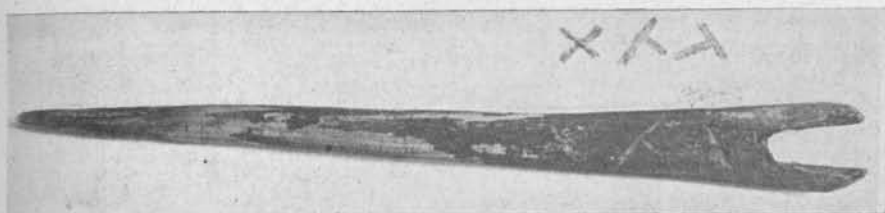


Fig. 16

En haut, se voient trois signes alphabétiques connus.

Une autre aiguille perforée, qui est complète, mesure 8 cm. de longueur.

Les trois autres sont représentées ici de grandeur naturelle (fig. 17). L'une d'elles a été trouvée avec le chas cassé.

Beaucoup moins fines que les aiguilles magdaléniennes, elles sont néanmoins d'une forme assez régulièrement arrondie par un polissage soigné. Le forage du trou a été effectué en partant de chaque côté, en troncs de cônes se réunissant par le sommet.

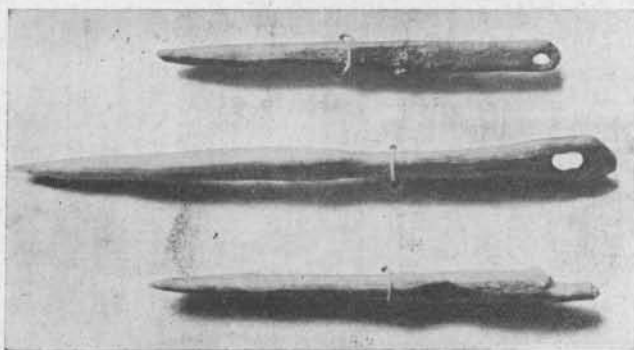


Fig 17

2° Dents perforées ou gravées. — Nous avons trouvé six dents perforées ou gravées.

L'une d'elles, une dent de sanglier (fig. 18), a été l'objet des plus vives critiques, parce que sa patine extérieure est beaucoup plus prononcée que celle que l'on constate au niveau de la perforation. Cette différence peut tenir en partie à ce que cette dent, d'un animal fouisseur, devait déjà présenter, de son vivant, une certaine coloration à sa surface. D'autre part,



Fig. 18

en examinant la perforation, nous remarquons qu'elle comprend deux portions: une partie externe, évasée en entonnoir, parfaitement patinée et prouvant à elle seule l'ancienneté de la perforation, et une partie centrale, cylindrique, non patinée. Cette absence de patine de la portion centrale peut tenir à ce que l'un de nous crut bien faire de nettoyer le trou à l'aide d'un poinçon auquel il imprima des mouvements de rotation et rompit la dent à ce niveau.

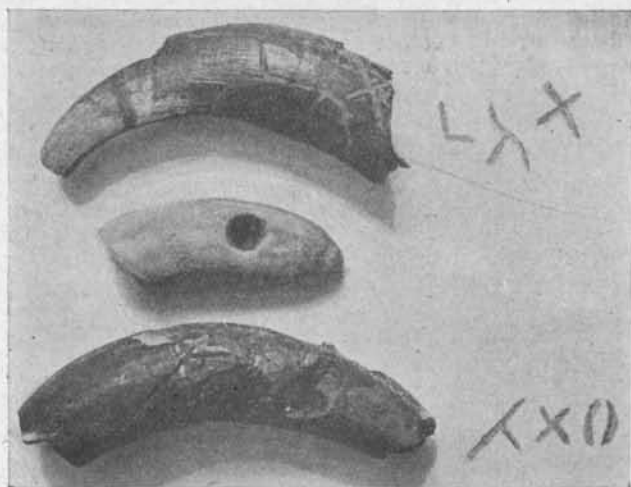


Fig. 19

Des trois autres dents de sanglier perforées, une a été cassée anciennement, et la patine de la surface brisée est exactement la même que celle du pourtour tronconique de la perforation de la première dent. L'autre extrémité, qui a subi l'action du feu, s'est cassée au niveau de la perforation qui a pu, néanmoins, être reconstituée. Sur la face convexe, se voient trois signes alphabétiques: une sorte de lambda incliné, un X et un O mal fermé (fig. 19).

Sur une autre dent de sanglier, fortement détériorée par le feu, ne se voit plus la perforation qui, cependant, a dû exister, car nous retrouvons également sur sa face convexe trois signes alphabétiques: une sorte de L majuscule, un lambda encore très incliné et un X (fig. 19).

Deux dents, qui semblent être les canines d'un animal dont nous n'avons pu identifier l'espèce, n'ont pas subi l'action du feu et présentent une perforation faite de chaque côté en entonnoir et revêtue d'une patine indéniable (fig. 19 bis).

Ces dents perforées et gravées devaient, vraisemblablement, faire partie d'un collier.

3° **Harpon plat en bois de cerf.** — Ce harpon plat en bois de cerf de 5 cm. 1 de longueur, possède une double rangée de barbelures. Sa base présente deux bourrelets en forme de fourche pour permettre l'enroulement du lien autour de la hampe. Vers le milieu, se voit un trait vertical tracé intentionnellement et, vers l'extrémité pointue, une sorte de A majuscule, dont la forme rappelle celle de certains caractères relevés sur des os gravés de la Madeleine (fig. 19 bis).

Ce harpon plat, en bois de cerf, sans perforation, est d'une période de transition; sa forme sculptée, avec une grande délicatesse de travail, se rapproche davantage de celle des harpons magdaléniens que des harpons azyliens, à base perforée, aux crocs latéraux sans profondes rainures.



Fig. 19 bis

CERAMIQUE

Dans la céramique de Glozel, une première division s'impose: c'est la distinction entre la **poterie de grès** et la **poterie en terre à brique** ordinaire. Comme nous n'avons recueilli, depuis, que des fragments de la première catégorie, en tout semblables à ceux que nous avons décrits dans le premier fascicule, nous n'y reviendrons pas ici.

La poterie en terre à brique ordinaire nous a fourni, par contre, un grand nombre de vases complets. Elle est faite d'une pâte grossière, dont le grain peu compact est mélangé de sable et d'impuretés. Elle rappelle nettement la terre à poterie, à peine « déglouée », qu'on nous a montré au musée de Saint-Germain, et qui provenait de la céramique néolithique des Balkans.

Nous croyons que la poterie de grès était fabriquée par des ouvriers spécialisés, sachant laver et composer une argile plastique, qu'ils portaient ensuite à de hautes températures, en four clos. Ces vases, destinés vraisemblablement à la fabrication du verre, servaient ensuite de modèles qu'on imitait dans l'industrie domestique. C'est ainsi que leur rebord supérieur retourné en dedans se voit sur un grand nombre de poteries de terre et établit un lien certain entre les deux catégories de poteries.

Mais, alors que nous n'avons jamais rencontré aucune décoration sur les fragments de poterie de grès, qui, réservés, croyons-nous, à la fusion du verre, n'avaient besoin d'aucun embellissement, nous possédons à l'heure actuelle un certain nombre de vases en terre qui, servant soit aux besoins de la vie journalière, soit au culte des morts, étaient pourvus d'éléments décoratifs.



Fig. 20

En général, leur facture est grossière, leur profil maladroitement

façonné, leur cuisson mauvaise et inégale, comme si le vase avait été simplement exposé à un feu libre. Souvent, les pièces se sont déformées au séchage. Les cassures montrent une couleur qui varie du jaune au rouge, suivant leur degré de cuisson plus ou moins poussée. Aucune pièce de cette poterie grossière ne reproduit exactement la forme et les dimensions d'une autre.

Nous diviserons leur étude en vases sans décor et en vases décorés, en la faisant précéder d'une description des supports et suivre de celle des cuillères, des bobines et des objets de l'industrie céramique associée:

I. — SUPPORTS DE VASES

Beaucoup de vases trouvés à Glozel sont apodes et leur extrémité, souvent arrondie, ne leur permet pas de se tenir en équilibre sur une surface plane. Aussi bien, les trois nouveaux supports que nous avons recueillis dans nos fouilles présentent-ils un plateau supérieur concave, destiné à assurer la stabilité des poteries. Deux d'entre eux, dont l'un

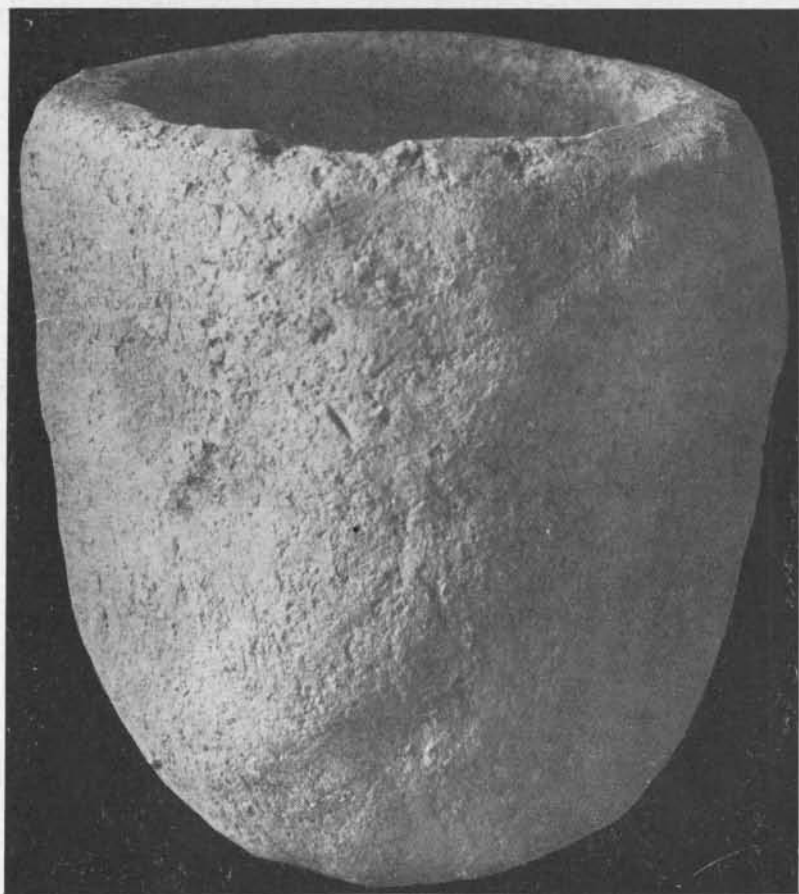


Fig. 21



Fig. 22

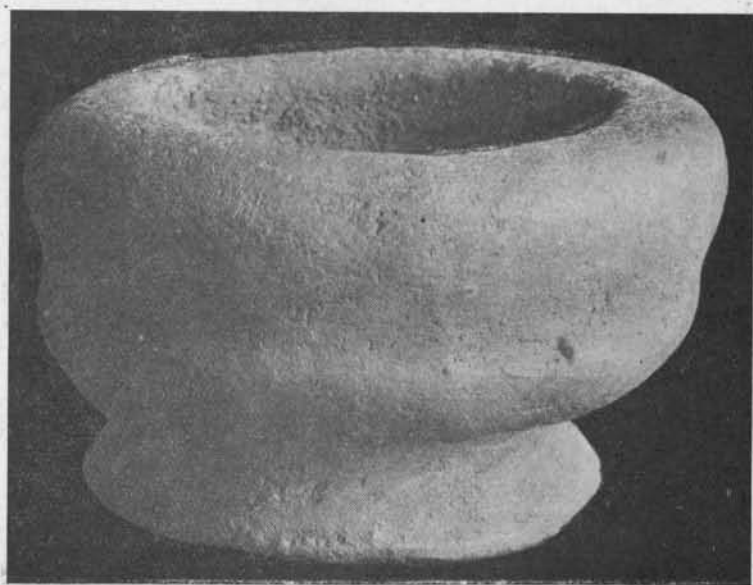


Fig. 23

possède également son écuelle appropriée, sont analogues à celui que représente la figure 36 du premier fascicule. Le troisième diffère sensiblement des autres. Il est plus grand et de forme légèrement quadrangulaire. Très surbaissé, il ne mesure que 7 cm. de haut sur 11 cm. de long et 9 cm. de large. Il se compose de deux plateaux semblables, épais de 2 cm. et séparés par une profonde rainure. Le plateau supérieur porte également une dépression centrale destinée à recevoir le fond convexe des poteries (fig. 20).



Fig. 24

II. — POTERIES SANS DECOR

Leur type est le plus simple et le plus grossier. Leurs parois sont trop épaisses, par rapport aux dimensions du vase. Leur cuisson est inégale. Ils présentent presque tous des irrégularités de forme.

1° **Grands vases à fond rond.** — Un premier vase, du type le plus simple, présente un fond rond extérieurement et intérieurement (fig. 21). Sa hauteur est de 13 cm., sa profondeur de 10 cm., son diamètre extérieur de 11 cm. et son diamètre intérieur de 8 cm. 5, car les parois sont fort épaisses. Le bord supérieur est légèrement tourné en dedans.

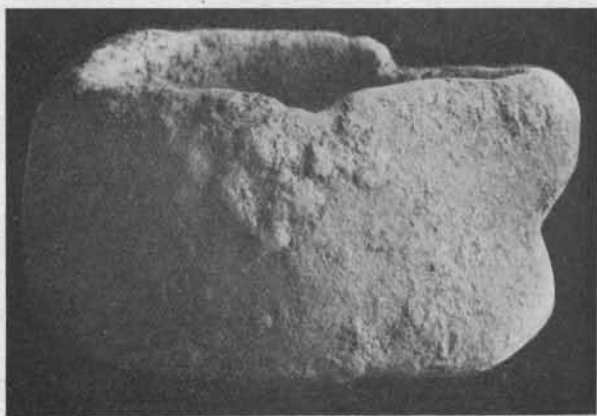


Fig. 25

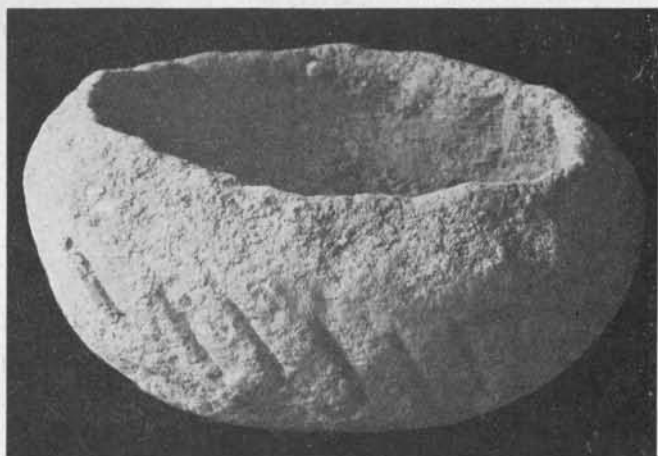


Fig. 26

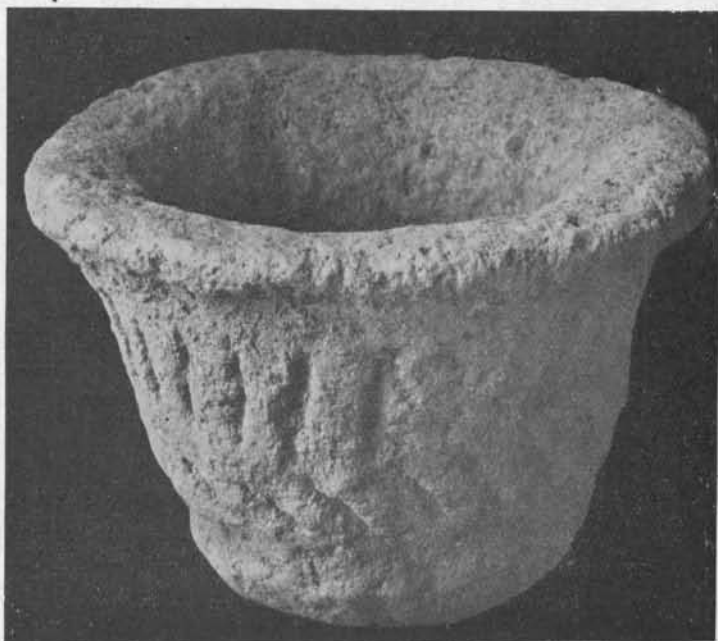


Fig. 27

Un deuxième grand vase est également à fond extérieur rond, mais son fond intérieur est plat. Il mesure 19 cm. de haut, 13 cm. de profondeur, 16 cm. de diamètre extérieur et 10 cm. 5 de diamètre intérieur. Il présente la particularité, assez rare dans la céramique de Glozel, d'avoir le rebord supérieur tourné à l'extérieur. Au-dessous de ce bord se voit un sillon circulaire exécuté, semble-t-il, au doigt.

2° Vases à pied. — Nous possédons deux petits vases à pied d'une pâte plus fine et d'une cuisson beaucoup plus soignée. Leur représentation photographique, qui peut être ici de grandeur naturelle, est préférable, croyons-nous, à une description détaillée (fig 22 et 23). Nous noterons seulement que leur rebord supérieur est légèrement tourné en dedans.

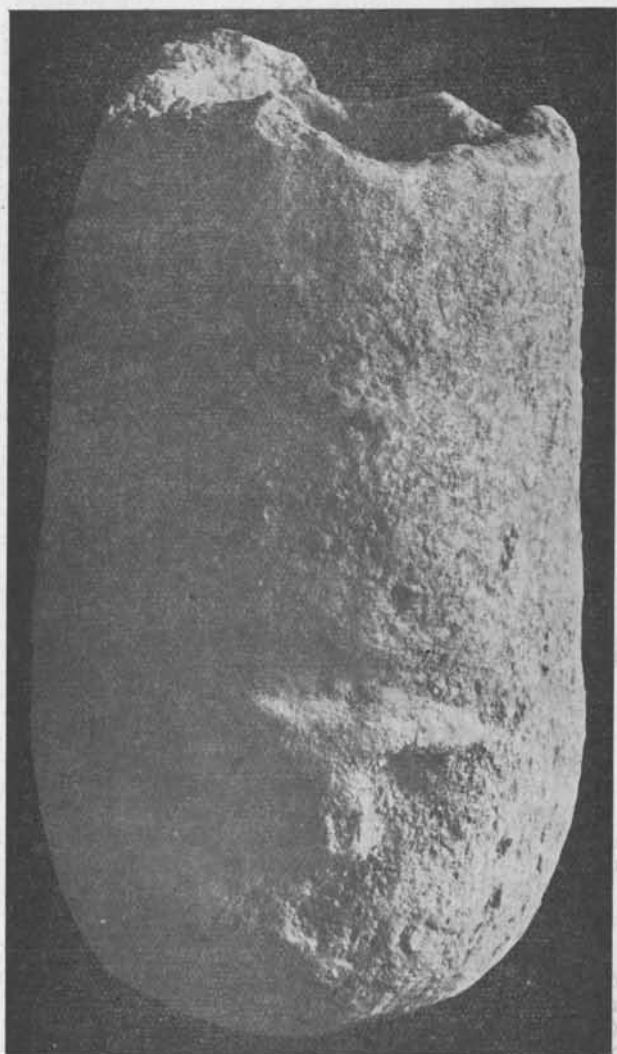


Fig. 28

3° Vases minuscules. — Nous avons découvert, à proximité de la tombe plate, quatre vases minuscules qui semblent bien ne pouvoir être que des vases rituels ou à onguents. Leur forme est variable. Nous en reproduisons un ici, grandeur naturelle (fig. 24), qui présente, au-dessous de son pied, une boule convexe, destinée, semble-t-il, à assurer sa stabilité dans la concavité d'un support. Le deuxième, approximativement de mêmes dimensions et de forme semblable, n'a qu'un pied rudimentaire allant en se rétrécissant. Le troisième, apode, est de forme cylindrique. Le quatrième possède un pied et rappelle, en plus petit, le vase de la figure 22.

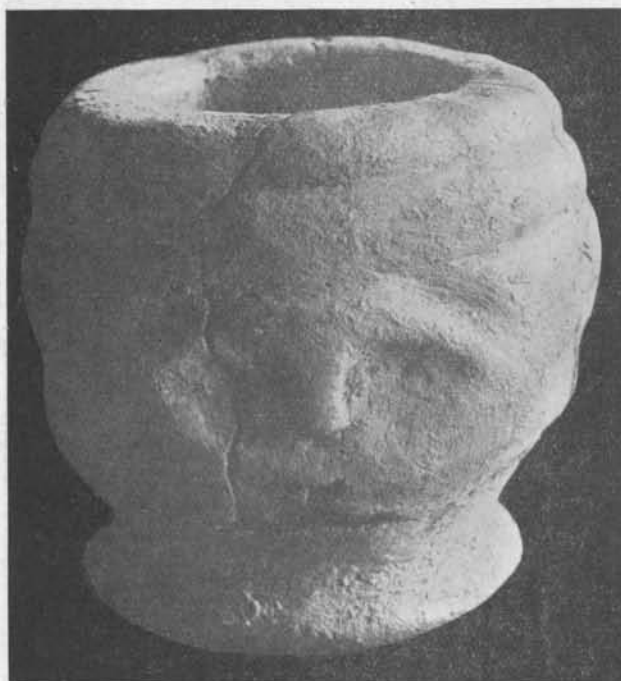


Fig. 29

4° Lampes. — Nous avons trouvé trois nouvelles lampes sans décor. La première mesure 9 cm. 5 de long, 7 cm. 5 de large, 6 cm. de haut et 3 cm. 5 de profondeur. Son bec est très prononcé. Sous son fond se voit un rond légèrement en relief (comme sous la lampe de la figure 34 du premier fascicule), pour assurer sa stabilité dans la dépression d'un support. La deuxième (fig. 25) mesure 7 cm. 5 de long, 5 cm. 5 de large, 3 cm. 5 de haut et 2 cm. 5 de profondeur. Elle présente également un bec très prononcé et sous son fond un rond en relief. La troisième, mesure 8 cm. 5 de long, 7 cm. de large, 5 cm. 5 de haut et 3 cm. 5 de profondeur. Le bec est moins accusé, mais elle possède également, sur son fond, un rond en relief.

III. — POTERIES AVEC DECOR

1° **Poteries incisées.** — Nous possédons un vase incisé en forme d'écuelle (fig.26). Cette écuelle, à fond plat, a 6 cm. de hauteur, 13 cm. de diamètre extérieur et 9 cm. 5 de diamètre intérieur. Ses parois, fort épaisses, sont ornées d'incisions obliques profondes.

Nous avons également recueilli un vase en cloche, orné d'incisures. Ses rebords, très en dehors, et son fond arrondi lui donnent la forme dite « en cloche ». Il mesure 8 cm. 5 de haut, 6 cm. de profondeur, 11 cm. pour le plus grand diamètre et 6 cm. pour le diamètre intérieur. Ses parois sont ornées de deux bandes d'incisures, entourées en haut et en bas d'un sillon circulaire exécuté, semble-t-il, au doigt. Son fond arrondi paraît indiquer qu'il reposait également sur un support (fig. 27).

2° **Vases à figures.** — Nos vases à figures sont décorés du masque de l'idole néolithique, consistant en deux arcades sourcilières très prononcées des yeux enfoncés, un nez droit et l'absence de bouche. Ce masque se détache en relief sur un fond creusé dans la pâte même du vase, aux dépens, semble-t-il, des cavités oculaires en retrait. C'est, croyons-nous, « le masque humain typique de l'idole préhistorique » décrit par Déchelette.

a) **Vases avec une seule figure.** — Ces deux vases ne possèdent chacun qu'une seule figure située près du fond qui devait reposer dans la concavité d'un support approprié. Le premier, d'une forme très haute, mesure 17 cm. de hauteur pour 9 cm. seulement de grand diamètre (fig. 28). Sa cavité, se terminant en tronc de cône, mesure 16 cm. de profondeur. Il ne possède pas de rebord, à moins qu'il ait été brisé, car le haut du vase est fortement ébréché.

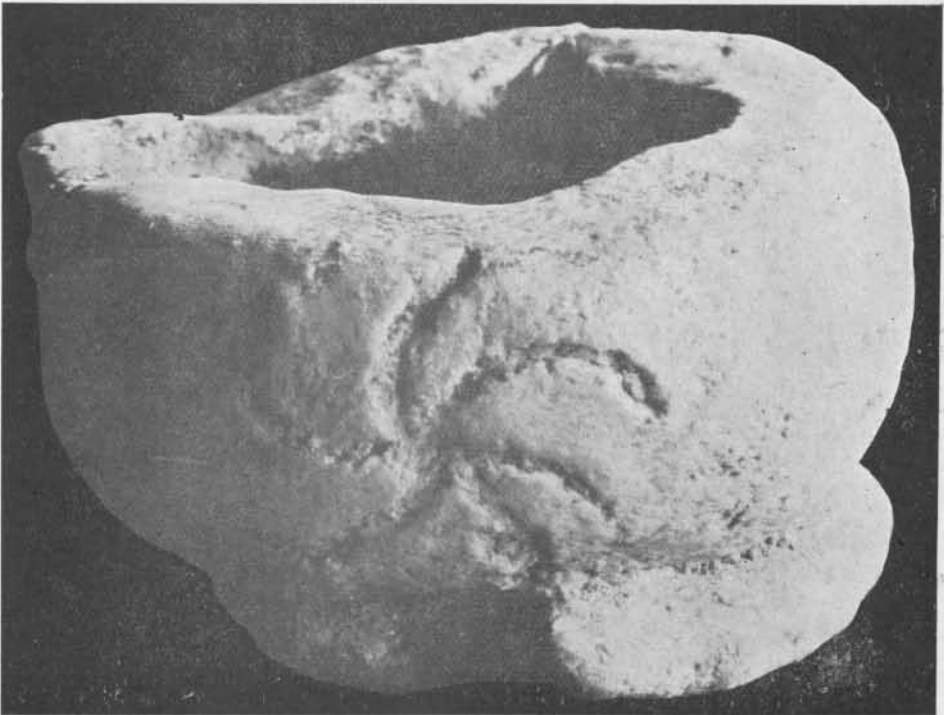


Fig. 30

Le deuxième reproduit la forme de celui-ci et mesure 0 m. 24 de haut, 0 m. 17 de profondeur, et 0 m. 11 de diamètre extérieur.

b) **Vases à 4 figures** (fig. 29). — Ce vase est d'une facture plus soignée que celle des précédents. Sa hauteur est de 11 cm., sa cavité en tronc de cône mesure 8 cm. de profondeur. Son grand diamètre extérieur est de 11 cm. et son diamètre intérieur de 6 cm. 5 seulement au sommet, car son bord retourné en dedans est assez accentué. Il est terminé par un pied. Son décor comprend quatre figures humaines pareilles et placées symétriquement, et une bande en relief au-dessous de son bord. La fente qui se voit dans la photographie, sous le nez, est due à une cassure et ne représente pas la bouche, absente sur les trois autres figures.

Nous possédons un plus grand vase, également à quatre figures. Il est très fragmenté, mais nous avons pu le reconstituer en entier. A fond plat, il mesure 8 cm. de haut, 5 cm. de profondeur, 22 cm. de diamètre extérieur et 16 cm. de diamètre intérieur. Le bord supérieur, tourné en dedans, est garni d'un sillon circulaire. Au-dessous, se voit une bande d'incisures en forme de chevrons. Les figures situées en bas ont des arcades sourcilières beaucoup plus surbaissées que d'ordinaire. Ces figures étalées en largeur servaient, vraisemblablement, grâce au relief des arcades sourcilières, de moyens de préhension. Peut-être voyons-nous là l'ancêtre de l'anse.



Fig. 30 bis

3° Vases à décors symboliques et à signes alphabétiques.

a) **Vase avec croix en relief.** — Un vase, mesurant 9 cm. de haut, 5 cm. de profondeur, 7 cm. de diamètre extérieur et 4 cm. de diamètre intérieur, dont la forme générale rappelle celle de la figure 22, mais dont le bord supérieur est en très mauvais état, est orné sur une face d'une petite croix très nette, en relief, à branches égales.

b) **Grande lampe avec emblèmes solaires et signes alphabétiques.** — Ce vase, avec son bec allongé et son bord fortement retourné en dedans, présente vraiment la forme d'une lampe, mesurant 12 cm. de long, 9 cm. de haut et 5 cm. de profondeur. Il est supporté par un pied légèrement

évasé. Nous trouvons comme décor: en avant, au niveau du bec, la figure de l'M à six branches de nos tablettes d'argile; en arrière, un autre signe alphabétique également connu, composé de deux lignes parallèles, aux extrémités non superposées; de chaque côté, un emblème solaire, profondément tracé et composé de six rayons incurvés (fig. 30).



Fig. 21

c) Vase à dessin d'ornementation dérivé du masque néolithique. — Fabriqué en terre à brique rouge (1), ce vase en forme de grande écuelle à fond plat, à bord retourné en dedans, mesure 9 cm. 5 de hauteur, 7 cm. 5 de profondeur, 12 cm. 5 de diamètre extérieur et 8 cm. 5 de diamètre intérieur (fig. 30 bis). Il présente des décors sur quatre faces. D'un côté, c'est un dessin d'ornementation tiré du masque néolithique, dont on a doublé les arcades sourcilières et allongé le nez. A droite de cette figure stylisée se voient deux cupules rondes séparées comme si on avait voulu représenter deux yeux. En arrière, c'est le dessin en relief d'une sorte de fourche. A gauche, en creux, se voit une ligne sinueuse en forme de S incliné sur la paroi du vase.

De même que l'anse des poteries paraît dériver de l'arcade sourcilière du masque néolithique qui s'est accentuée et surbaissée, c'est encore de ce masque stylisé que paraissent tirés les premiers motifs de décoration de la céramique.

4° Cuillères. — Deux petites cuillères, légèrement creusées d'un côté et convexes de l'autre, présentent un manche rudimentaire qui, croyons-nous, n'a pas été cassé, car la pâte est lisse à l'extrémité (fig. 31). Peut-être s'en servait-on en les emmanchant dans un morceau de bois ou un roseau creux.

5° Industrie céramique associée.

a) Fusaïoles et bobines. — Nous avons recueilli deux nouvelles fusaïoles et une vingtaine de bobines qui présentent un nombre de pointes plus ou moins grand. Sur certaines, se voit une perforation à la base d'une ou plusieurs pointes pour fixer, vraisemblablement, le fil à enrouler. Sur l'une d'elles (fig. 32), qui présente deux perforations, on voit les traces de l'enroulement d'une cordelette.

(1) L'aspect rugueux de ce vase tient à ce que nous avons laissé persister à sa surface un peu de terre pour conserver de petites radicelles qui, pénétrant sa pâte, prouvent son authenticité.

b) **Empreintes de mains sur briques d'argile.** — Nous avons recueilli quatre nouvelles empreintes de main sur briques d'argile, profondément cuites ou simplement « déglourdies ».

Ces différents moulages, semblables à la figure 7 du premier fascicule, mais de dimensions variables, représentent toujours en creux l'empreinte de la main droite.

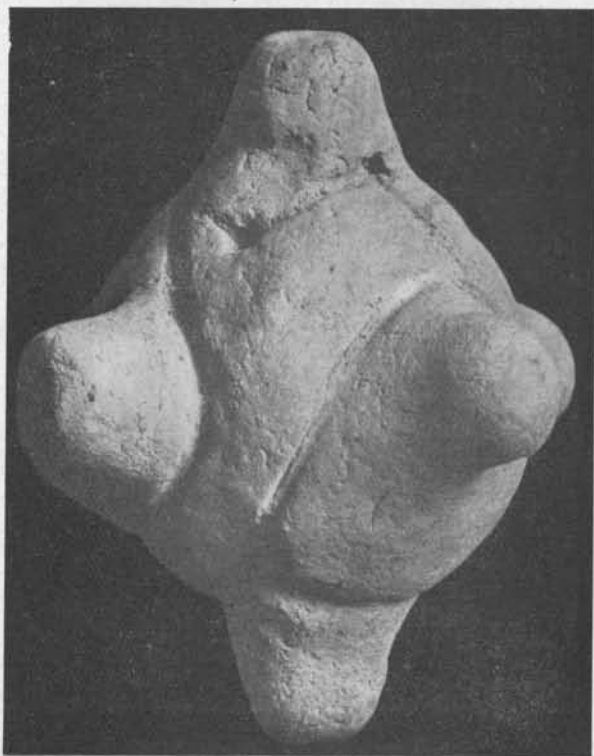


Fig. 32

c) **Bloc d'argile avec emblème solaire.** — Ce petit bloc d'argile cuite, de forme cylindrique, légèrement plus étroit à sa base, mesure 18 cm. de circonférence et 5 cm. de haut. Il ne semble pas avoir été cassé ou détaché d'un autre objet dont il aurait été le motif décoratif.

Il porte, en fort relief, le signe dit « solaire » à six rayons incurvés, semblable à celui qui orne les parois de la grande lampe à signes symboliques (fig. 33).



Fig. 33

ALPHABET

1° **Tablettes à inscriptions.** — Nous avons mis au jour cinq nouvelles tablettes à inscriptions. Leur nombre est actuellement de trente-cinq pour la station.

Deux des nouvelles tablettes présentent des dimensions beaucoup plus grandes que les autres. L'une mesure 38 cm. de long, 33 cm. de large et 4 cm. d'épaisseur. Elle a été recueillie à 1 mètre environ de l'extrémité nord de la tombe plate, à 1 m. 50 de profondeur. Il est facile de voir sur cette tablette comment le stylet a glissé sur l'argile en traçant les caractères: Cette constatation permet de distinguer le haut et le bas de l'inscription et le sens dans lequel les lignes ont été tracées. Ici, nous ne trouvons pas la disposition boustrophède que nous avons cru reconnaître sur d'autres tablettes: les lignes vont toutes de gauche à droite.

La dernière ligne reste inachevée ou, tout au moins, ne se termine pas au même niveau que les autres (fig. 34).

Une deuxième tablette, de dimensions légèrement plus réduites, mesure 35 cm. de long sur 25 cm. 5 de large. Elle a été trouvée en haut de la tombe plate, à un mètre environ de son ouverture sud. Ces deux briques paraissent avoir été symétriquement placées par rapport à la tombe.

Les signes sont également très nets, mais il est impossible de reconnaître le sens dans lequel ils ont été tracés (fig. 35).

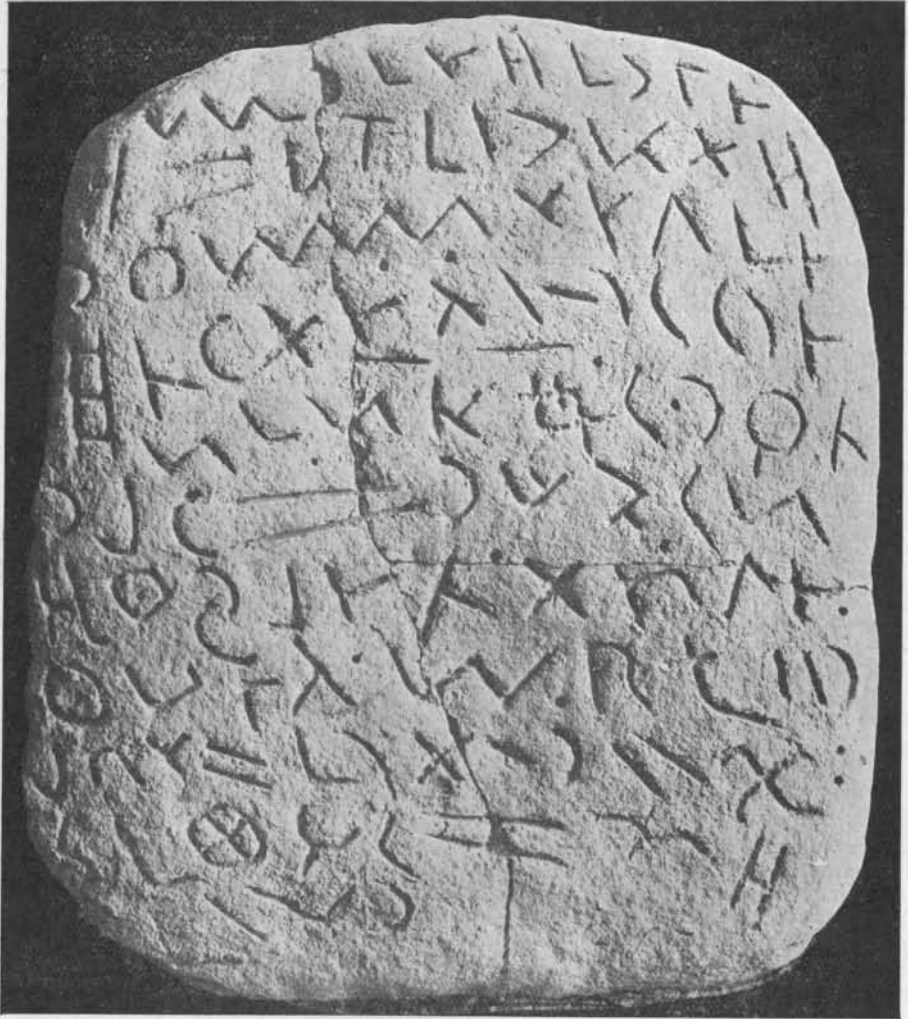


Fig. 34

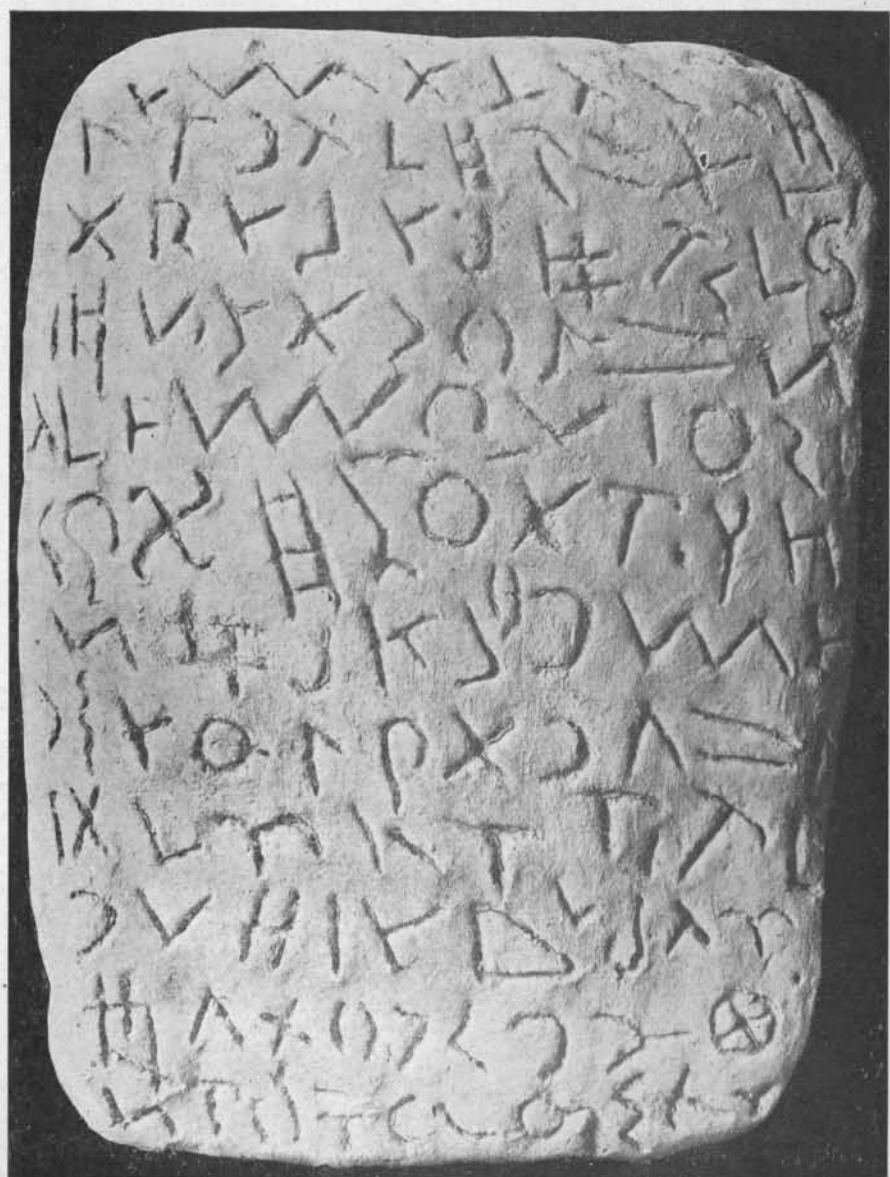


Fig. 35

2° Galets à inscriptions. — Nous avons trouvé, dans nos fouilles, huit galets portant des inscriptions sans aucune trace d'utilisation, si ce n'est parfois un peu d'usure, comme s'ils avaient servi d'aiguiseur. Nous donnons ici la reproduction photographique de quatre d'entre eux.

Sur la figure 36, nous voyons, au-dessous des signes alphabétiques, sept barres alignées comme s'il s'agissait d'une numération.

Les signes gravés sur le galet de la figure 37 sont disposés sur deux lignes qui paraissent réunies, à gauche, par une sorte d'accolade. On en voit une deuxième un peu au-dessous et à droite de l'inscription.

Le galet de la figure 38 présente une inscription gravée avec une extrême netteté.

Sur celui de la figure 39 se voient, en plus des signes alphabétiques, de grandes rayures sinueuses et presque parallèles, qui partent des trois



Fig. 36

hastes d'un caractère analogue à la lettre H et entourent les deux derniers signes. Deux autres signes, beaucoup moins profondément gravés, sont situés en avant de la lettre H et de ses rayons.



Fig. 37

3° L'Alphabet. — Ainsi que nous y avons insisté à différentes reprises, nous ne considérons pas l'alphabet néolithique de Glozel, tel que nous l'avons dressé, comme définitivement fixé, ou ne contenant que des carac-

tères syllabiques ou idéographiques. Plusieurs signes sont, vraisemblablement des signes de séparation, ou peut-être de redoublement. Peut-être même certains d'entre eux, comme les points que nous voyons parfois accompagner tel ou tel signe, sont-ils destinés à transformer, pour le lecteur, un caractère idéographique en caractère syllabique ou vice-versa. C'est là un procédé utilisé dans les langues anciennes à leur phase de mélange de signes idéographiques et syllabiques.

D'autre part, il est bien probable que des caractères, mis sous des numéros différents, ne sont que de simples variantes. Mais il est possible, aussi, que certains signes alignés comme variantes soient des signes alphabétiques différents. On a pu s'étonner de nous voir mettre séparément des signes qui ont entre eux une ressemblance évidente. C'est parce que ces caractères, se trouvant sur la même ligne dans des inscriptions, ne peuvent tenir, dans ce cas, à une facture personnelle différente ou à la disposition boustrophède, qui réclame deux caractères pour une même lettre.



Fig. 38

La synthèse après coup des caractères de l'alphabet de Glazel, consistant à les ramener à un plus petit nombre, est assurément facile. Mais, répond-elle à une réalité; autrement dit, avait-elle déjà été réalisée par les scribes des tablettes d'argile? Ce serait bien osé que de le prétendre.

Cependant, quand nos fouilles seront terminées, en collationnant toutes les inscriptions, nous comptons refondre l'alphabet de Glazel et réunir ensemble certains numéros dont le maniement de nos tablettes d'argile nous aurait permis de retrouver les formes intermédiaires les reliant entre eux. Nous y ajouterons les caractères inédits et les variantes que nous aurions fait connaître de nouvelles trouvailles.

Aujourd'hui, nous nous contenterons de signaler, en outre des signes nouveaux révélés par nos cinq dernières tablettes (fig. 40), celui qui se trouve gravé sur la petite hache de la fig. 11. Nous croyons qu'il s'agit d'un ensemble de caractères combinés entre eux. On peut, en effet, y reconnaître la superposition des numéros 34, 37, 52.

En mettant à part cette lettre combinée, l'alphabet de Glazel comprend actuellement 90 signes.



Fig. 39

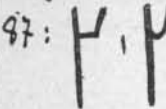

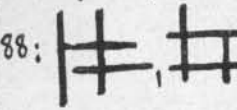
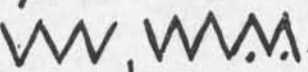
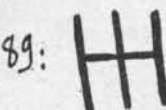

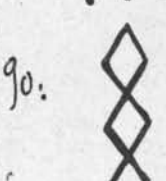
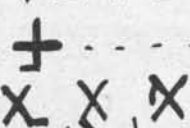


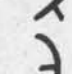


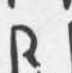
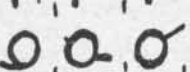


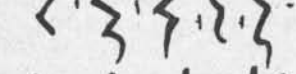
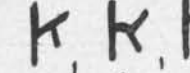
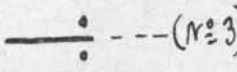

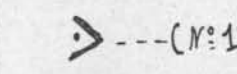
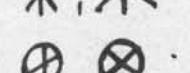
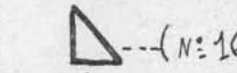
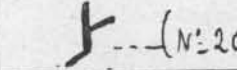
<u>Signes inédits:</u>	<u>Variantes (suite):</u>
87: 	 ----- (N° 28)
88: 	 ----- (N° 30)
89: 	 ----- (N° 31)
90: 	 ----- (N° 40)
91: <u>signes combinés(?)</u>	 ----- (N° 44)
	 ----- (N° 46)
	 ----- (N° 54)
	 ----- (N° 60)
	 ----- (N° 64)
	 ----- (N° 76)
	 ----- (N° 77)
	 ----- (N° 79)
	 ----- (N° 83)
<u>Variantes:</u>	 ----- (N° 84)
 ----- (N° 3)	 ----- (N° 89)
 ----- (N° 12)	 ----- (N° 86)
 ----- (N° 16)	
 ----- (N° 20)	

Fig. 40

Idoles

Nous avons recueilli, dans nos fouilles, quatre nouvelles idoles. Elles appartiennent, comme celle que nous avons représentée dans notre premier fascicule, au type néolithique, avec attributs virils. L'une d'elles est bisexuée.

Trois sont à peu près semblables et ne présentent que de petites différences dans le lissage de l'argile et le fini des détails. Elles sont modelées en terre à brique ordinaire et n'ont pas été enduites de poudre d'ocre, comme celle que nous avons déjà décrite dans notre premier fascicule.

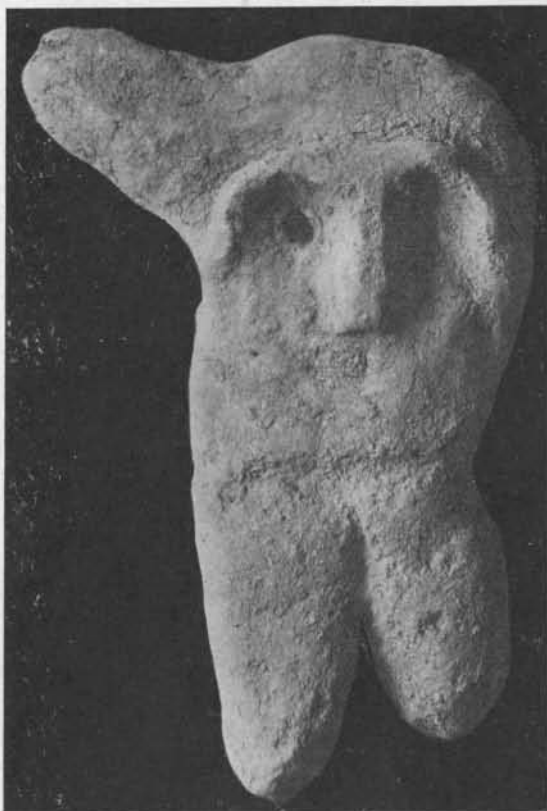


Fig. 41

A la base du prolongement phallique, s'élevant obliquement au-dessus de l'œil droit, se voit le masque classique de l'idole néolithique avec des yeux ronds et profonds, des arcades sourcilières proéminentes, un nez droit, sans orifice buccal. La partie inférieure de l'idole comprend les deux attributs de la virilité, dont le droit descend plus bas que le gauche.

L'idole de la figure 41 mesure 15 cm. de long, 6 cm. 5 de large. La longueur du prolongement phallique est de 4 cm. 5; la proéminence des arcades sourcilières est de 1 cm.

La quatrième idole (fig. 42) est bisexuée. Elle mesure 16 cm. de long, 8 cm. de large. Le prolongement phallique a 5 cm. de long. Semblable aux autres, en ce qui concerne le masque néolithique, le prolongement phallique et les deux « témoins » de la virilité, elle présente, au-dessus de ceux-ci, une sorte de triangle en relief, centré d'un trou profond. Il ne nous semble pas que cette figuration puisse être autre chose que la représentation naïve des organes féminins externes. Si on avait voulu représenter l'orifice buccal, on ne l'aurait pas placé aussi bas, et surtout on ne lui aurait pas donné cette forme triangulaire, avec d'aussi grandes dimensions, par rapport au nez et aux yeux qui sont très petits.

Nous rappelant que certaines tribus arborigènes d'Australie ont coutume de se servir d'un instrument analogue en bois, appelé « *tjouringa* », également de forme symbolique, pour faire des filles de la tribu des femmes mariables, nous nous sommes demandés s'il ne s'agissait pas là d'un objet rituel, destiné à rendre moins douloureuse l'initiation des filles nubiles.

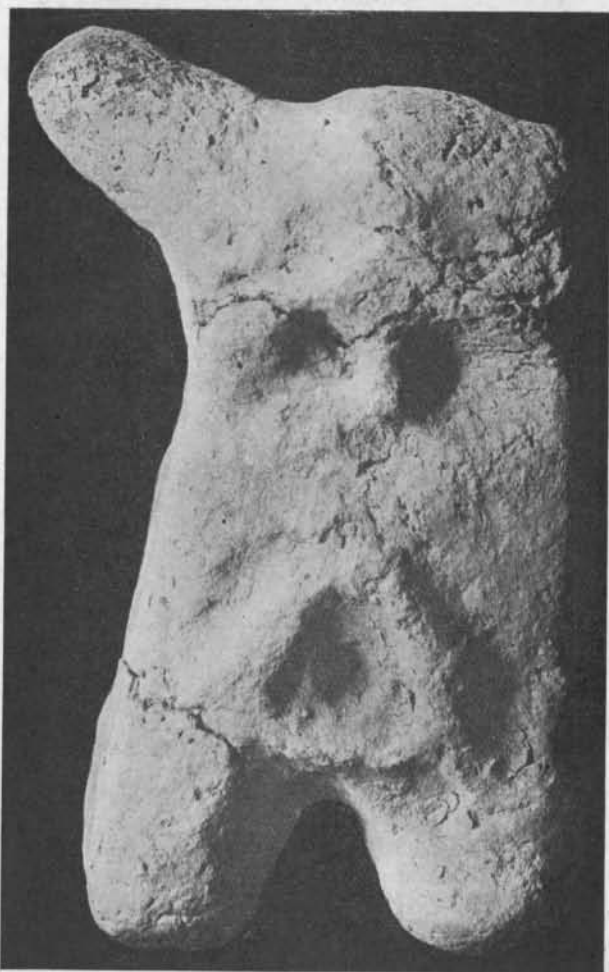


Fig. 42

Mais peut-être était-ce bien de vraies idoles, auxquelles était voué un véritable culte. Les croyances religieuses des néolithiques de Glozel semblent, en effet, s'adresser de préférence aux forces naturelles: **culte du soleil** (emblèmes solaires), **de la hache** qui symbolise la force (petites haches votives), **culte des organes de la fécondation**. Peut-être même y ajoutaient-ils le **culte de la main** comme de l'organe qui différencie l'homme de l'animal.

Enfin, le **culte des morts** se manifeste chez eux par le soin qu'ils apportent dans la construction de leurs tombes aux parois vitrifiées. Car s'ils faisaient déjà usage de la pierre pour leurs tombeaux, nous ne croyons pas qu'ils aient songé à construire de pareils murs pour leur habitation; nous n'en n'avons trouvé aucun reste dans la station de Glozel. Autour de la fosse, des vases minuscules, vraisemblablement rituels, paraissent destinés au service de leurs morts qui étaient encore ensevelis séparément, et non dans les vastes ossuaires qui apparaissent à la fin du néolithique.

L'Art

L'art de la gravure, que les artistes de la Madeleine avaient maintenu à un si haut degré de perfection, évolua ensuite vers la décadence. Nous ne retrouvons plus dans les gravures de Glozel cette finesse, cette sûreté de trait qui caractérisent les œuvres paléolithiques.

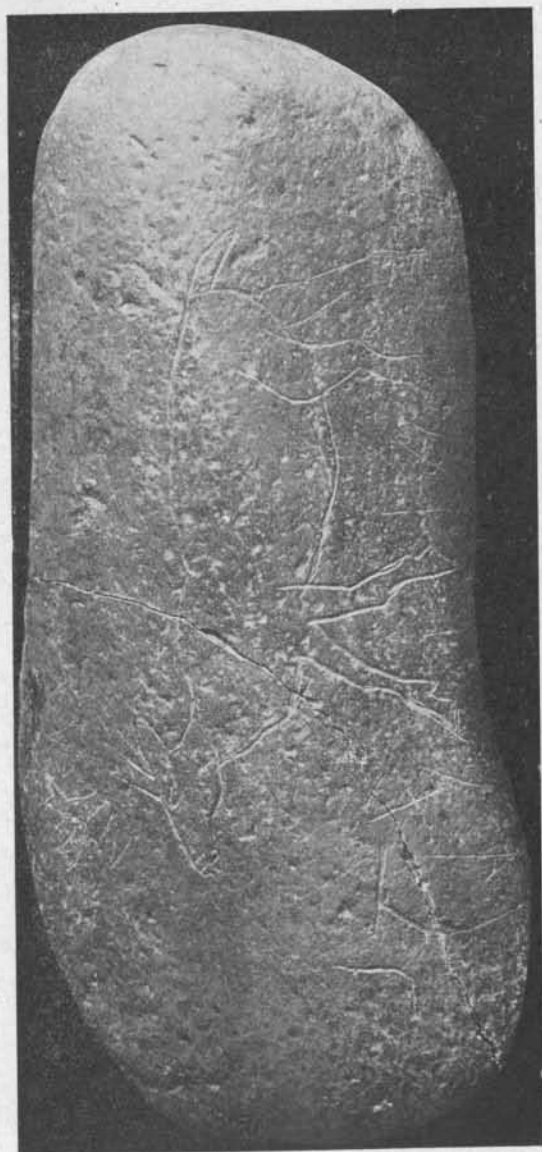


Fig. 43

Cependant, il est impossible de ne point voir, malgré le temps qui les sépare, une réelle filiation entre nos gravures néolithiques et l'œuvre naturaliste des Magdaléniens. Leur art animalier ne s'était pas éteint sans descendance. Mais il paraît avoir évolué vers des formes plus conventionnelles, souvent schématiques. La technique, qui s'est également relâchée en perdant sa belle unité de facture, va de la simple rayure à une véritable sculpture entaillée.

1° **Renne à inscription.** — Le renne à inscription, qui nous a permis de dater l'alphabet de Glozel, est une gravure sur galet dioritique de forme allongée, représentée ici de grandeur naturelle.

Rien ne prouve mieux l'exactitude de cette représentation animale que sa ressemblance avec le renne moderne figuré dans le livre de M. Brehm. Il a fallu, chez l'artiste d'autrefois, une observation directe et attentive de la nature pour arriver à saisir le port familier de cet animal avec l'exacte vérité d'allure que nous donnera plus tard l'objectif photographique.

Les mouvements sont rendus par des raccourcis d'une grande habileté dans le dessin des membres. Dans son ensemble, la gravure est exécutée sans « repentirs »; cependant, au niveau des jarrets, le trait définitif est accompagné de plusieurs traits d'essai. Le sabot du membre postérieur droit n'est qu'à peine indiqué, alors que les traits du membre antérieur gauche, plus rapproché, ont été profondément entaillés.

La tête est sobrement traitée. La partie antérieure de la ramure est tracée en traits légers, mais avec une exacte précision (fig. 43).

2° **Scène d'allaitement de cervidé avec inscription au revers.** — Cette scène est gravée sur un gros galet, de forme ovoïde assez aplatie. La

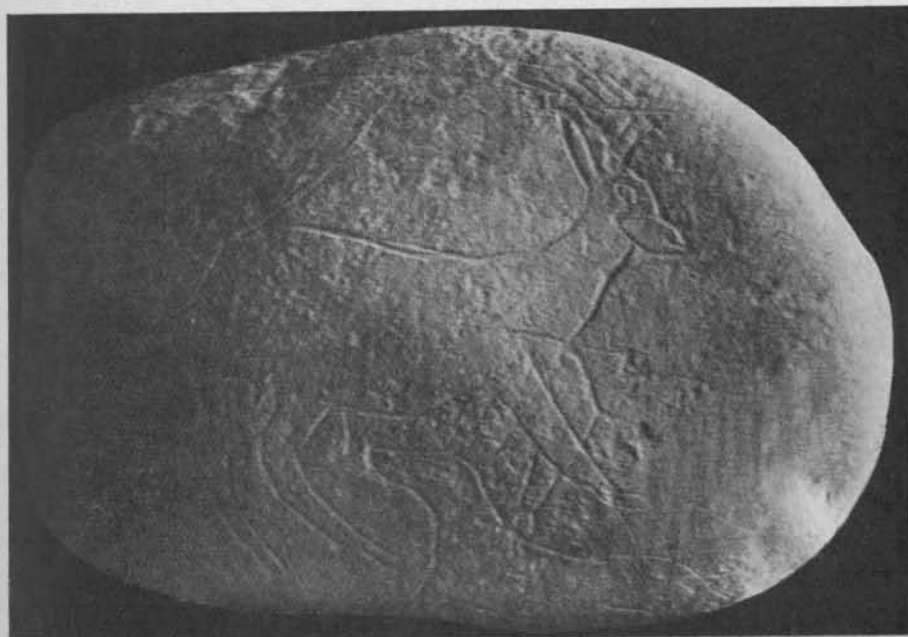


Fig. 44

patine est très prononcée à cause de la nature plus friable de la roche gris-verdâtre sur laquelle a été exécutée la gravure. En avant des pattes de l'animal, se voit une plaque d'usure, comme si on s'était servi de cette pierre comme aiguisoir.

Ici, la technique est toute différente de celle de la gravure du renne et beaucoup plus fruste. Le dessin est hésitant, raide, sans grâce. Les pattes paraissent inarticulées, les sabots ne sont pas tracés. L'arrière-train de la mère, trop gros, est supporté par des pattes trop grêles. L'avant-train est trop étroit, la ramure schématique, le museau inexactement représenté (fig. 44).

Mais si, sans nous arrêter aux détails de l'œuvre, nous ne considérons que la scène de l'allaitement, on ne peut nier qu'il ne s'en dégage un certain charme. Un petit faon, à demi accroupi, tend son museau pointu vers la mamelle de sa mère. Celle-ci soulève la patte droite pour le laisser passer et plie l'autre pour abaisser vers lui son pis gonflé de lait.

Enfin, ce galet présente une caractéristique importante: de l'autre côté, nous voyons une inscription profondément gravée. C'est une des trois pièces qui relient nos signes alphabétiformes aux gravures d'animaux (fig. 45).

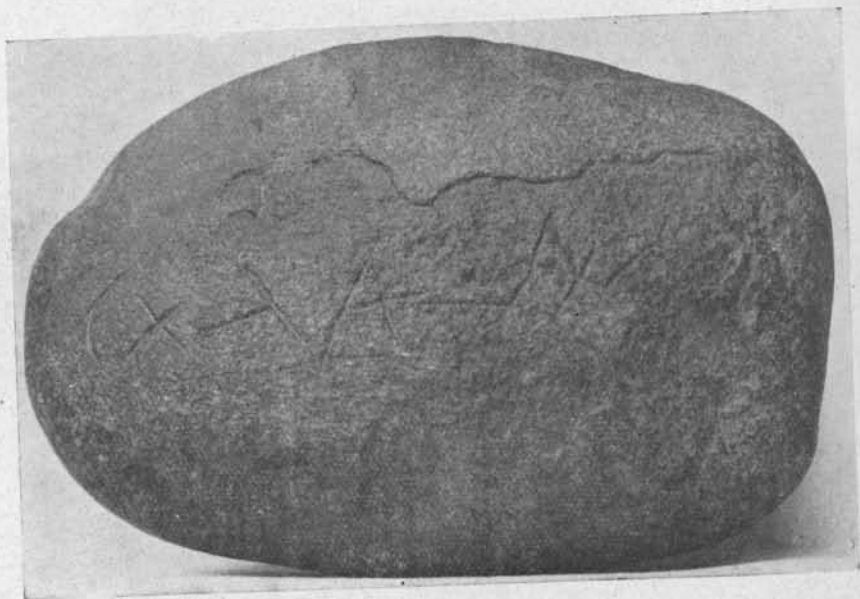


Fig. 45

3° Tête de cervidé. — Ici, la technique et le style ne paraissent dériver d'aucuns autres antérieurement connus. En traits profondément incisés, l'artiste est parvenu à détailler la tête de ce cervidé, un chevreuil vraisemblablement, sans nuire à la finesse d'exécution de l'ensemble.

Ce dessin a été exécuté, malgré la dureté du petit galet ovoïde sur lequel il est gravé, avec une sûreté de main qui ne laisse persister aucun trait d'essai. Grâce à de larges et profondes entailles, à des hachures disposées de chaque côté du cou, comme pour figurer les ombres ou les plis de l'encolure, l'artiste a su donner à son œuvre un relief vraiment saisissant. L'œil est centré d'un point, comme d'une pupille.

Nous voyons là une conception artistique bien différente de celles des Magdaléniens, dont les figurations d'animaux sont en général gravées d'un trait léger. Cette tête de cervidé représente peut-être l'œuvre la plus caractéristique de l'art glazélien. C'est une sculpture entaillée, dont il n'existe, croyons-nous, aucun exemple dans les œuvres quaternaires (fig. 46).



Fig. 46

4° Tête d'animal indéterminé, avec signes alphabétiques. — Cette gravure d'animal, dont il nous a été impossible de déterminer l'espèce, est assez finement tracée sur un petit galet dioritique. A la partie supérieure du cou se voient de légères rayures parallèles, destinées, semble-t-il, à représenter des poils.

Sa caractéristique est de porter, en avant, trois signes alphabétiques connus et de constituer ainsi la troisième pièce reliant l'alphabet aux gravures (fig 47).



Fig. 47

5° **Petit cervidé.** — Cette gravure est de facture fruste et maladroite. Sans la représentation de la ramure, encore schématique, il nous serait impossible de voir qu'il s'agit là d'un cervidé (fig. 48).



Fig. 48

6° **Esquisse d'une tête (1).** — Nous avons trouvé, sur un petit galet, un dessin qui nous paraît être l'esquisse d'une tête d'animal. Nous le reproduisons ici (fig. 49).

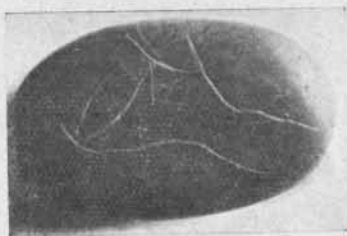


Fig. 49

7° **Deux animaux gravés autour d'un galet.** — Un petit galet, de forme cylindrique, porte une gravure qui s'enroule autour de lui. Ce sont deux animaux vus de profil, de facture assez schématique. Nous reproduisons ici le côté du galet où apparaît leur tête. L'un d'eux semble présenter, en plus de ses deux oreilles, deux cornes ou une ramure en train de pousser (fig. 50).



Fig. 50

8° **Scène de pêche.** — Dans cette scène de pêche gravée sur galet, le dessin est exécuté d'un trait rapide, sans que, cependant, il puisse s'agir, comme nous le voyons parfois chez les paléolithiques, d'une simple esquisse au tracé vague, à la recherche de la forme définitive. Si, en effet, ce n'eût été qu'une ébauche, l'artiste ne se serait pas préoccupé d'entailler plus profondément certaines lignes, pour faire ressortir les différents plans. Cette gravure en traits légers pour représenter, comme fond de tableau, les eaux de la rivière, constitue encore un genre artistique propre à la période glazélienne (fig. 51).

En haut, nous voyons une croix pour marquer l'emplacement de l'engin. Au-dessous, se trouve l'échelle qui a servi à le descendre dans la rivière.

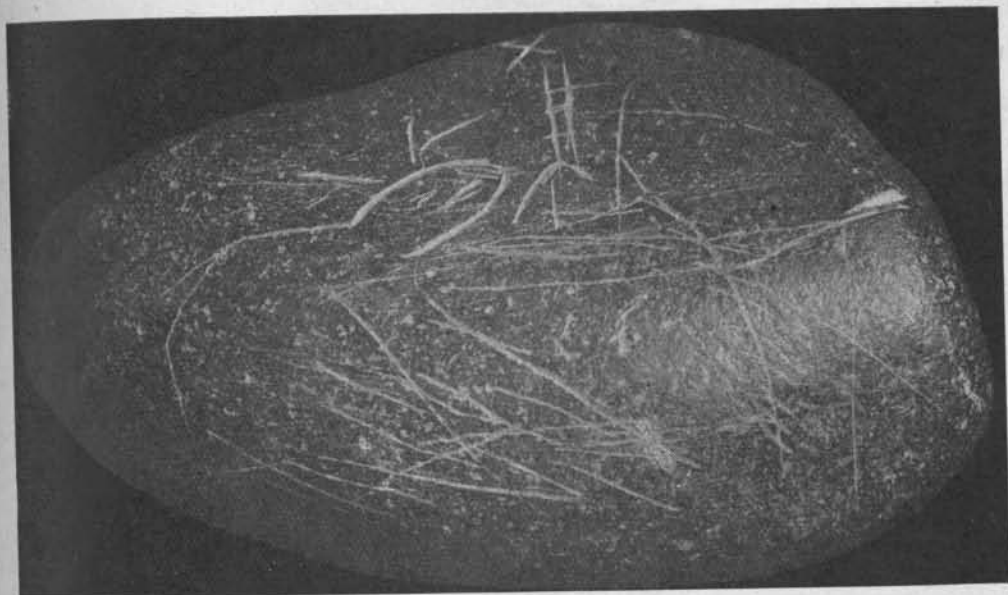


Fig. 51

L'engin lui-même s'estompe dans le courant, ne laissant apercevoir que les deux extrémités angulaires de son ouverture. Mais nous le trouvons nettement représenté de l'autre côté du galet. C'est une sorte de nasse. L'entrée est largement ouverte, mais par une disposition intérieure, analogue à celle qu'on emploie encore de nos jours, les poissons qui s'y sont engagés ne peuvent plus retrouver l'issue. L'artiste a pris soin de représenter l'impossibilité de sortir de l'intérieur par divers traits dirigés vers les angles fermés de la nasse qui est dessinée au revers de la gravure.

Afin d'obliger les poissons à aller vers la nasse, le reste du cours d'eau a été barré, vraisemblablement, à l'aide d'un filet figuré par l'artiste en une ligne coupée de hachures transversales, jusqu'à un piquet vertical où il est accroché. L'eau de la rivière est indiquée par de grandes lignes imbriquées qui deviennent plus ténues à la surface et plus vagues à mesure que le courant s'éloigne.

Enfin, dominant la scène, le poisson, dont la tête seule est représentée, semble sortir de l'eau au milieu d'un tourbillon. Quoique sommairement tracés, l'œil et la bouche apparaissent sur le dessin. Mais aucune caractéristique ne permet d'en déterminer l'espèce, comme cela a été possible pour certaines gravures paléolithiques.

9° **Figurine humaine, modelée en argile.** — Les Glozéliens, qui employaient l'argile pour leurs tablettes et leur industrie céramique, devaient



Fig. 52

être conduits à modeler des figurines. Malheureusement, cette nouvelle manifestation de l'esprit esthétique fut loin d'égaliser la fidélité au modèle et la finesse d'exécution de certaines de leurs gravures.

Le modelleur se montre d'une extraordinaire inhabileté à représenter la figure humaine qui apparaît ici sous un aspect de barbarie très accusée. La vérité d'observation fait complètement défaut et cette œuvre ne peut en aucune façon nous révéler le type physique des tribus néolithiques de Glozel. Seule, peut être notée une touffe épaisse de cheveux émergeant du sommet de la tête et ramenée en avant.

Mais si cette figure ne possède aucune valeur documentaire au point de vue de la race, nous y retrouvons par contre le type connu de l'idole néolithique, avec des arcades sourcilières proéminentes, des yeux ronds, un nez droit et l'absence de bouche (fig. 52).

CONCLUSIONS

« Je reconnais évidemment que sans les généralisations prématurées, on n'arriverait pas à la généralisation vraie. »

E. Cartailhac.

1° Unité de la couche archéologique. — Nous avons toujours insisté sur le fait que la station de Glozel ne présente qu'une seule couche archéologique, sans distinction stratigraphique possible. Les divers objets que nous recueillons se trouvent aussi bien au fond qu'à la surface de la couche fertile, qui a, en moyenne, une épaisseur de trente centimètres environ. Toutes nos trouvailles sont mélangées les unes avec les autres, sans qu'il faille invoquer, pour l'expliquer, un grand bouleversement antérieur de la station, car dans cette hypothèse, nous ne rencontrerions pas un aussi grand nombre de poteries ou de tablettes entières.

Ce niveau unique exclut tout mélange d'industries chronologiquement différentes, comme en témoigne encore la présence des mêmes signes alphabétiques sur les tablettes d'argile, les tranchets, les petites haches polies, les anneaux de schiste, le harpon en bois de cerf, les dents perforées, les gravures animales, le vase en terre en forme de lampe, etc., etc. Ce « synchronisme » des signes alphabétiques relie, sans conteste, ces différents objets entre eux.

Mais il existe entre nos trouvailles d'autres « synchronismes » d'ornementation ou d'utilisation: on voit derrière certaines tablettes à inscriptions les mêmes trous faits au doigt que sur les petites briques à cupules des murs de la tombe plate; les creusets de grès ont le même bord retourné en dedans que les poteries de terre; le même masque néolithique se voit sur les idoles et sur les vases; à quelques mètres de la tombe plate, un morceau de creuset a été trouvé encore adhérent à une portion d'un mur également cimenté de terre cuite. Aussi bien, comme ces différentes catégories d'objets sont contemporaines d'une autre, servant de moyen terme, nous pouvons dire qu'elles le sont également toutes entre elles.

2° Le Glozélien: époque de transition complète. — Dans la station de Glozel, l'industrie microlithique en silex, les aiguilles, les dents perforées et gravées, le harpon en bois de cerf, sans perforation et à profondes encoches, les gravures animales sur galets, apparaissent comme un héritage direct de la civilisation magdalénienne. D'ailleurs, l'allure du renne gravé à côté de signes alphabétiques est beaucoup trop vivante pour

que l'artiste n'ait pas été contemporain du renne avant qu'il quitte nos régions.

C'est que la période glozélienne, plus tôt que la période azylienne, commence sur « le versant paléolithique ». L'émigration du renne sauvage n'était pas complètement achevée. Les Glozéliens ne faisaient que commencer à étendre à quelques galets le polissage que les Magdaléniens avaient appliqué à l'ivoire et à l'os.

Mais, alors que les stations dites mésolithiques n'ont livré qu'une industrie fragmentaire, « momentanée » et peut-être purement locale, le Glozélien, en connexion directe d'un côté avec le paléolithique, de l'autre avec le néolithique évolué, dont il possède la hache polie, nous fournit de nombreux spécimens d'une civilisation plus étendue et plus générale de cette longue époque de transition. Si les « petits galets plats, usés à l'une de leurs extrémités, tantôt d'un seul côté, tantôt de deux, de manière à la rendre tranchante », que Piette donne comme objets caractéristiques de l'Azylien, se sont retrouvés dans nos fouilles en même temps qu'un harpon plat, on peut dire, néanmoins, que nos trouvailles à caractère Azylien ne sont qu'une faible partie de l'ensemble. Vouloir faire entrer le Glozélien qui commence plus tôt (gravures) et finit plus tard (hache polie), dans l'époque azylienne, serait vouloir faire entrer le tout dans une partie.

Reprenant l'expression de M. Breuil, nous la compléterons pour la Station de Glozel en disant que le Glozélien occupe dans la période de transition à la fois le versant paléolithique, le sommet et une grande partie du versant néolithique.

3° Culture indigène. — N'est-il pas paradoxal de faire intervenir l'arrivée d'une race exotique chaque fois qu'il s'agit d'expliquer un nouveau développement de l'activité humaine? Le don d'invention ne serait donc l'apanage que des races étrangères? Et quelques ressemblances dans la taille des silex seraient-elles vraiment capables de nous éclairer sur les migrations des peuples civilisateurs?

Aucune des branches de la culture glozélienne ne demande, pour être comprise, ni immigration, ni apport. Son industrie céramique, aux pièces toujours fragiles, n'est pas le fait d'un peuple nomade. La création de l'écriture était déjà en puissance dans les signes mnémoniques des derniers paléolithiques et dans les caractères alphabétiformes qu'on trouve parfois sur les gravures magdaléniennes. La fabrication du verre découle de la vitrification de la terre de liaison des murs, portée à de hautes températures. D'autre part, la station de Glozel, qui nous a livré toutes les manifestations industrielles et intellectuelles d'une civilisation dans son plein épanouissement, ne saurait être considérée comme un dépôt adventice dû à une initiative venue du dehors.

D'ailleurs, depuis longtemps, les nombreuses similitudes de l'outillage paléolithique et néolithique étaient connues des préhistoriens; mais, comme ces deux périodes différaient nettement au point de vue de l'art, il leur semblait impossible de voir la moindre filiation entre elles. La seule supposition vraisemblable leur paraissait être que cette civilisation était due à une nouvelle couche ethnique.

Mais, de même que dans sa phase initiale, l'art de la gravure remonte à la période aurignacienne; il se prolonge, en filiation directe, jusqu'aux temps néolithiques. Ce n'est que par une insuffisance de documents archéologiques qu'on avait pu croire à la disparition de l'art des magdaléniens. Nous le trouvons amplement représenté, dans la station de Glozel, par des gravures animales parfois accompagnées d'inscriptions.

Ainsi, une longue évolution humaine, sans hiatus ni lacune, s'était produite sur place.

4° Occidentalisme. — En signalant, dans notre premier fascicule, les nombreuses analogies que la station de Glozel présente avec la culture

égéenne, nous nous demandions, après M. Salomon Reinach, si les rapports de filiation ne devaient pas être compris comme un **courant de civilisation s'étendant de l'Occident à l'Orient**. Ensuite, nous avons cru pouvoir établir grâce à la découverte de la gravure d'un renne à côté de signes alphabétiformes, que **l'écriture néolithique de Glozel remontait à une époque plus reculée que celle où l'on rencontre en Orient les premiers alphabets linéaires**. En outre, dans une note de paléographie comparative, parue dans le **Mercur de France** (1^{er} avril 1926), nous avons indiqué les rapports de filiation des anciennes écritures méditerranéennes avec le Glozélien. Ce n'est pas que nous croyons à un berceau unique des écritures. Chez bien des peuples primitifs, nous voyons des essais distincts de figuration de la pensée... Mais le succès ne paraît avoir couronné les efforts que dans deux foyers: en Egypte et chez les néolithiques du centre de la France. Les deux systèmes paraissent avoir évolué chacun pour son compte d'après le génie propre des peuples qui les avaient créés, jusqu'au jour où les **Phéniciens, alliant l'alphabétisme égyptien aux signes linéaires néolithiques, propagèrent l'usage d'une écriture simplifiée**.

Si, plus tard, les prototypes des instruments de cuivre et de bronze paraissent bien venir du sud-est, en même temps que les hordes que l'Orient déversera dans nos régions, le courant de civilisation avait suivi, aux temps néolithiques, un sens diamétralement opposé. Et nous sommes en droit de dire en renversant la proposition admise, que si un jour les terres de l'Asie devaient fournir les peuples, c'est dans l'Occident que sont nés les arts et l'écriture: « **Ex occidente ars et litteræ** ».

ADDENDA

Depuis la remise de notre manuscrit à l'imprimeur, les trouvailles effectuées à Glozel ont été nombreuses. Nous les publierons ultérieurement. Mais, dès maintenant, nous tenons à en reproduire trois, directement en rapport avec celles que nous avons étudiées dans ce troisième fascicule.

1° **Gravure d'une tête de bovidé.** — Cette gravure sur petit galet plat dioritique, sans grande délicatesse de travail, ne semble pas le fruit d'une observation attentive de la nature. L'œil est sommairement indiqué par deux petits traits et l'oreille, mal dessinée, paraît placée trop bas et trop



Fig. 53

en avant. Les cornes seules sont nettement représentées. Peut-être pourront-elles, avec la forme allongée de la tête de l'animal, permettre aux paléontologistes d'en déterminer l'espèce: *bos longifrons* ou *primigenius*? (fig. 53).

2° **Harpons de forme magdalénienne.** — Nous venons de recueillir trois harpons en ramure de cervidé, affectant la forme cylindrique des harpons magdaléniens (fig 54).

Le plus petit mesure 6 cm. 8 de longueur et 6 mm. d'épaisseur. Il présente neuf barbelures alternées et séparées par de profonds sillons. Sur la hampe, on voit gravés trois petits traits obliques. Au-dessous de cette marque se trouvent deux encoches latérales qui, avec une fente basilair, devaient servir à fixer le fil.

Le plus grand mesure 9 cm. 1 de longueur et 5 mm. d'épaisseur. Il possède douze barbelures régulièrement opposées les unes aux autres, et espacées de larges rainures. Convexe d'un côté et légèrement concave de l'autre, la hampe va en s'amincissant et se trouve cassée à l'extrémité,

probablement au niveau où existaient les encoches latérales. Il présente d'un côté deux signes alphabétiformes.

Le troisième mesure 8 cm. 2 de longueur et 7 mm. d'épaisseur. De forme nettement cylindrique, il possède dix barbelures opposées, dont les pointes sont très soigneusement effilées. Beaucoup plus foncé que les autres, il est de couleur brun acajou. Sa hampe finit en pointe; à son extrémité se voient deux encoches latérales.

Il présente d'un côté une inscription en signes alphabétiformes connus, semblables à ceux de nos briques.

Comme y insiste Piette, la persistance de l'industrie magdalénienne « prouve que les familles glyptiques survécurent à la révolution climatique qui signala le début des temps modernes ». Ces harpons, rappelant, de toute évidence, les harpons magdaléniens, sont un nouveau document à

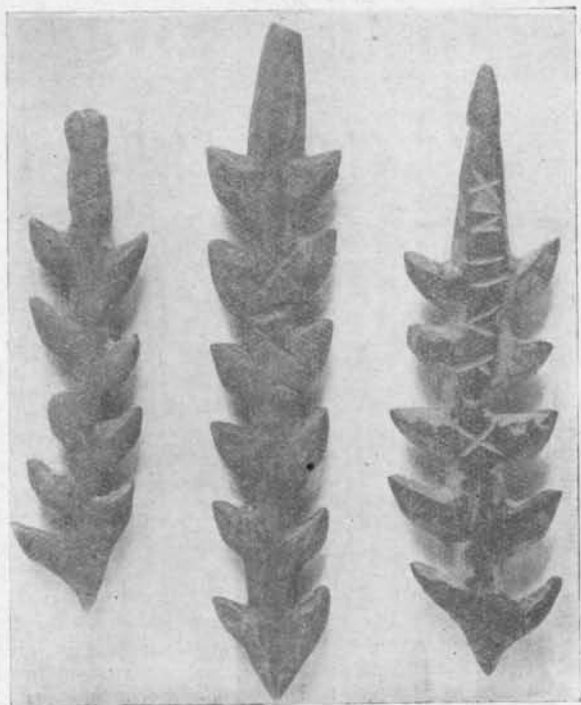


Fig. 54

l'appui de notre classement du Glazélien dans la préhistoire. **Commencant sur « le versant paléolithique de la période de transition », il fait immédiatement suite au magdalénien, pour atteindre et comprendre la phase de la hache polie fabriquée à l'aide de galets roulés.**

3° Vase « tête de mort ». — Nous avons recueilli à l'ouest de la tombe ovale deux vases en terre à brique ordinaire, se terminant en forme de dôme et présentant au-dessus de leur base à fond rond le masque néolithique classique. Nous décrivons et reproduisons ici le plus caractéristique des deux. Haut de 14cm. 5, profond de 10 cm., il mesure 35 cm.

de circonférence maxima. Son étroite ouverture, pratiquée au sommet du dôme n'a que 3 cm. de diamètre. Il est orné de trois sillons circulaires, et celui qui est exécuté au-dessous du masque néolithique pourrait laisser supposer sur la photographie qu'il s'agit d'une bouche démesurément agrandie (fig. 55).

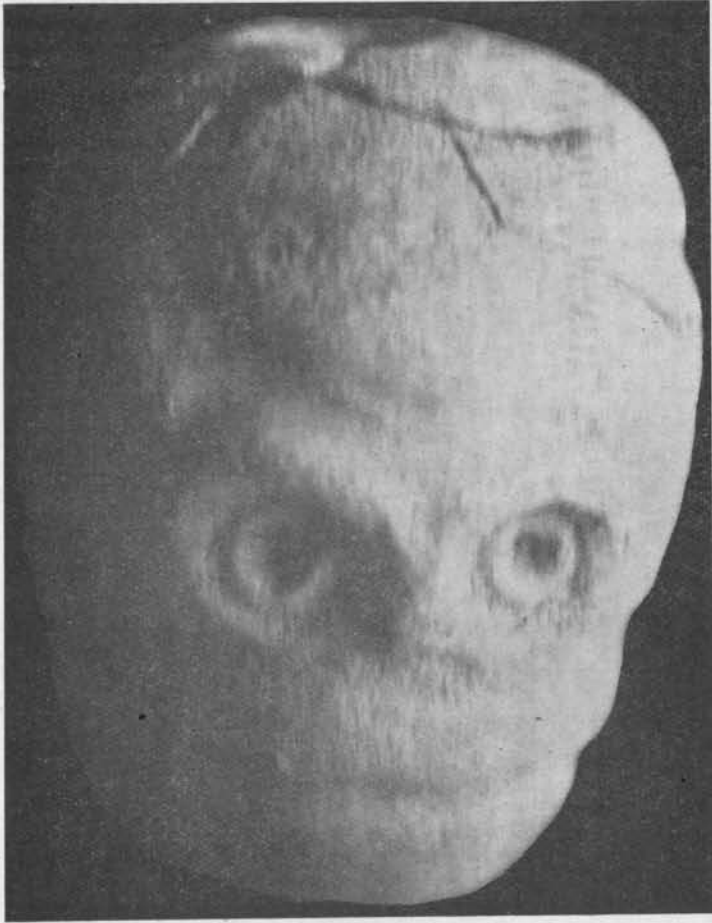


Fig. 55

Origine du masque néolithique. — Nous avons vu précédemment 1° que l'anse des poteries pouvait dériver de l'arcade sourcilière du masque néolithique, accentuée et surbaissée; 2° que les premiers motifs de décoration de la céramique venaient également de la stylisation de certaines parties du masque.

Mais quelle est l'origine du masque néolithique caractérisé par des arcades sourcilières proéminentes, des yeux ronds et profonds, un nez droit et court et l'absence de bouche?

Sans doute, depuis longtemps, on avait remarqué que les idoles néolithiques ne se rencontraient qu'au voisinage des sépultures, et Déchelette écrit « qu'il est permis de voir dans cette primitive image la déesse tutélaire des tombeaux ».

Mais si on avait déduit de la topographie, la destination morale de l'idole néolithique, on en était resté à cette concomitance des trouvailles.

Or, le vase que nous venons de décrire se présente nettement sous l'aspect d'une **tête de mort**, avec une extrémité supérieure arrondie en forme de crâne, des yeux profondément creusés sous les arcades sourcilières incurvées, des trous pupillaires entourés d'un cercle en saillie, un nez court et droit, en continuation des rebords orbitaires.

Mais, si les Glozéliens, frappés par la déformation des traits de leurs morts ont cherché à la reproduire pour mieux caractériser leurs offrandes funéraires, **pourquoi ont-ils supprimé la bouche qui apparaît si nettement sur le squelette?** Nous croyons qu'on ne peut expliquer cette omission que par l'idée symbolique de la mort qu'ils ont voulu représenter. Pour ces peuples primitifs, ce qui distingue, dès l'abord, un mort d'un vivant, c'est qu'il ne parle plus. **La représentation de la mort, qui est le grand silence, demandait la suppression de la bouche.**

Aussi bien, croyons-nous que le masque néolithique, improprement appelé « tête de chouette », est né de la représentation d'une tête de mort sur des vases servant au culte funéraire. On étendit ensuite cette image aux idoles néolithiques gardiennes des tombeaux. Il semble même que les artistes néolithiques soient allés plus loin et aient représenté les vivants en s'inspirant de l'image symbolique des morts, comme nous le voyons sur une figure humaine modelée en argile, qui reproduit ce faciès sans bouche.
